

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université DJILLALI BOUNAAMA-KHEMIS MILIANA

Faculté Des Lettres et Des Langues

Département des Langues Étrangères



MÉMOIRE DE MASTER 2

Option : Didactique des Langues Étrangères

L'enseignement/apprentissage de la compétence d'expression orale en français au cycle moyen en contexte algérien : quelles stratégies et méthodes adopter pour favoriser la prise de parole des apprenants en classe (cas de la 4^{ème} année)

Par :

ADERBACHE Faiza

TACHEGOUSTE Mohamed Taha

HAMDI Sid Ahmed

Sous la direction de :

M. Samir HACHADI

Année universitaire : 2017/2018

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université DJILLALI BOUNAAMA-KHEMIS MILIANA

Faculté Des Lettres et Des Langues

Département des Langues Étrangères



MÉMOIRE DE MASTER 2

Option : Didactique des Langues Étrangères

L'enseignement/apprentissage de la compétence d'expression orale en français au cycle moyen en contexte algérien : quelles stratégies et méthodes adopter pour favoriser la prise de parole des apprenants en classe (cas de la 4^{ème} année)

Par :

ADERBACHE Faiza

TACHEGOUSTE Mohamed Taha

HAMDI Sid Ahmed

Sous la direction de :

M. Samir HACHADI

Année universitaire : 2017/2018

Résumé

L'apprenant a besoin d'être capable de communiquer en une langue étrangère quelconque et ainsi connaître ses règles linguistiques ses règles d'usage car apprendre une langue c'est acquérir une compétence de communication dans cette langue.

À travers notre recherche, nous avons essayé de vérifier l'apport de l'approche éclectique dans l'enseignement/apprentissage de l'expression orale en français langue étrangère au cycle moyen. C'est pourquoi, nous nous sommes posés plusieurs questions : qu'est-ce qu'une approche éclectique ? Que veut dire stratégie ? Etc.

Notre questionnement nous a conduits à deux hypothèses que nous avons vérifiées au cours de notre recherche. D'une part, les enseignants utilisent plusieurs méthodes pour enseigner l'expression orale. D'autre part, les obstacles pédagogique (surcharge, activités démotivante, durée de la séance) sont des facteurs défavorables pour la prise de paroles en classe.

Notre recherche se subdivise en deux parties : la première est théorique. Elle touche aux concepts clés de notre problématique. La deuxième est pratique, réalisée auprès des enseignants de la 4^{ème} année moyenne.

Mots clés : *expression, oral, méthodologie, stratégie, éclectisme.*

ملخص

- ان المتعلم في حاجة ماسة ليتواصل باللغة الأجنبية ومعرفة قواعدها اللغوية بما في ذلك قواعد الاستعمال والتكلم بها لأن تعليم لغة هو اكتساب خبرة تواصل في هذه اللغة.
- من خلال بحثنا حاولنا مراقبة العلاقة ودعم التقرب الانتقائي في تعليم التمهين في التعبير الشفوي باللغة الفرنسية كلغة اجنبية، ما المقصود بالتقرب الانتقائي وما المقصود بالاستراتيجية.
- ان طرحنا للسؤال يوصلنا لمعطيتين اللتين حققنا حولهما في بحثنا.
- ان الأستاذ يستعمل عدة طرق لتدريس التعبير الشفوي.
- العراقيل البيداغوجية (الحمل الثقيل، النشاطات الغير محفزة، مدة حصة التدريس) تشكل العوامل السلبية لأخذ الكلمة في القسم.
- ان بحثنا ينقسم الى قسمين، الأول نظري يمس ويتطرق للمفاهيم الأساسية لإشكاليتنا بينما القسم الثاني فهو تطبيقي مستوحى من مدرسي السنة الرابعة بالإكمالي.

الكلمات المفتاحية: تعبير، شفوي، نظرية، استراتيجية، الانتقائية.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Dieu Le Tout-Puissant de nous avoir donné la force pour mener à terme ce travail.

Nous tenons tout particulièrement à exprimer notre profonde gratitude à M. HACHADI Samir pour son aide méthodologique, sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils qui ont contribué à alimenter notre réflexion. Notre travail n'aura pas vu le jour sans son aide précieuse.

Nos remerciements s'adressent aussi aux membres du jury qui nous font l'honneur d'examiner ce travail.

Nous remercions également tous les participants (inspecteurs, directeurs, enseignants, apprenants) qui nous ont permis de mener à bien ce travail.

Enfin, nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à nos familles et nos amis pour leur support moral ainsi que toute personne qui a contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

FAIZA & MOHAMED TAHA & SIDAHMED

SOMMAIRE

Résumé

Remerciement

INTRODUCTION.....9

I-PARTIE THÉORIQUE

CHAPITRE I : L'enseignement du Français Langue Etrangere et l'expression orale

1.1. Qui ce qu'une compétence communicative ?.....11

1.2. Définition.....11

2. Définition de la notion d'oral.....12

2.1. Les composantes de l'oral.....13

2.1.1. La comprehension orale13

2.1.2. L'expression orale.....14

2.1.2.1. Les caractéristiques de l'expression orale.....15

2.1.2.2. Les types d'expression orale.....17

2.1.2.3. L'objectif de l'expression orale dans l'approche comunicative.....19

2.1.2.4. Les activités de l'oral.....20

2.1.1.5. L'évaluation de l'expression orale..... 21

CHAPITRE II : L'historique de l'enseignement/apprentissage dans les methodologies

1. Les Méthodes appliquées.....24

1.1. La Méthode traditionnelle.....24

INTRODUCTION

La langue française est la langue étrangère qui a la plus grande place par rapport aux autres langues vivantes en Algérie. Pour des raisons historiques et politiques, elle a toujours été la deuxième langue après les deux langues maternelles du pays : l'arabe et le tamazight.

L'enseignement du français langue étrangère (désormais FLE) a connu plusieurs évolutions dans le système éducatif algérien notamment avec les réformes de 2003 et l'arrivée de l'approche communicative et l'approche par compétences sur le terrain de l'enseignement/apprentissage du FLE.

C'est dans cette perspective que l'enseignement du FLE a des objectifs communicatifs. L'accent est mis sur les quatre aptitudes : la compréhension de l'écrit, l'expression de l'écrit, la compréhension de l'oral et l'expression orale.

D'après notre modeste expérience sur le terrain au cycle moyen, nous avons remarqué que les apprenants n'arrivent pas à s'exprimer aisément en français à tous les niveaux et notamment en 4^{ème} année malgré le long parcours qu'ils ont suivi au contact de cette langue. En effet, arrivés à ce stade, ils sont censés avoir fait sept ans d'enseignement/apprentissage du FLE depuis la 3^{ème} année primaire.

Ce qui nous a poussés à choisir ce thème vu que l'expression orale est une aptitude pratique. C'est un savoir-faire que l'apprenant acquiert en pratique soit en classe soit en dehors du contexte scolaire.

L'enseignant joue un grand rôle dans la réalisation de cette tâche difficile car c'est à travers les pratiques en classe que l'élève arrive à s'exprimer en français.

L'enseignement de l'oral a évolué d'une méthodologie à l'autre à travers l'histoire de la didactique et de la pédagogie. La manière ou la méthode que l'enseignant applique influe sur l'acquisition de la compétence de l'expression orale d'où notre problématique :

Quelle est la méthode adoptée dans l'enseignement/apprentissage de l'expression orale en FLE chez les élèves de la 4^{ème} année du cycle moyen ?

Autrement dit : Quelles sont les éléments défavorisant la prise de parole en séance de l'expression orale en classe de FLE ?

Pour répondre à cela, nous émettons ces hypothèses :

D'une part, les enseignants utilisent plusieurs méthodes pour enseigner l'expression orale.

D'autre part, les obstacles pédagogiques (surcharge, activités démotivantes, durée des séances) sont des facteurs défavorables pour la prise de paroles en classe.

Pour confirmer ou infirmer nos deux hypothèses, nous avons réalisé une recherche qui se divise en deux parties :

Une partie théorique qui contient deux chapitres : Le premier porte sur l'enseignement du FLE et sur l'expression orale. Le deuxième est sur les méthodologies et les stratégies de l'enseignement de l'expression orale en français.

Une deuxième partie méthodologique qui se compose de deux chapitres traitant la méthodologie de la recherche et l'analyse des résultats récoltés à travers le questionnaire et l'observation des classes.

Enfin, nous présenterons une synthèse des résultats et une conclusion générale.

I-PARTIE THÉORIQUE

Dans cette partie théorique de notre recherche, nous allons définir les concepts clés liés à notre questionnement. Elle se divise en deux chapitres. Le premier est consacré à l'expression orale et le second concerne l'évolution de l'enseignement de l'expression orale à travers les différentes méthodologies d'enseignement/apprentissage et les différentes stratégies employées par les enseignants durant la séance d'expression orale.

Chapitre 01 : L'enseignement du Français Langue Etrangère et l'expression orale

L'enseignement de l'expression orale en FLE a beaucoup évolué dans le système éducatif algérien à travers les différentes réformes, dans ce chapitre nous nous focaliserons sur l'expression orale en détaillant les points essentiels qui favorisent l'acquisition de cette aptitude en classe du FLE, et nous accordons plus d'attention aux données théoriques et conceptuelles en relation avec l'expression orale.

1.1. Qu'est- ce qu'une compétence communicative ?

1.2. Définition

La communication devient peu à peu une priorité dans la didactique des langues. La notion de communication est véhiculée par les approches dites communicatives. La parution de nouveaux besoins a impliqué des changements au niveau méthodologique et réflexif, c'est dans ce contexte que les approches communicatives se sont installées. Construire une compétence de communication est devenu donc l'objet de l'enseignement-apprentissage des langues.

Donc« *La compétence de communication est un projet global et pluridimensionnel visant la maîtrise de l'outil linguistique et incluant des composants satellites et indissociables* »¹.

¹ Youcef Boudina, M. (2004). L'enseignement-apprentissage de la production orale en FLE enjeux et stratégies d'une pédagogie spécifique ? -Etat des lieux du contexte universitaire-. Thèse de magister publiée, université Kasdi MERBAH. Ouargla. P21

Selon Lohisse .J :

« Savoir dont ont besoin les participants à une interaction et qu'ils mettent en œuvre pour communiquer avec succès l'un avec l'autre. La compétence de communication indique quand parler, quand ne pas parler, et aussi quoi parler, avec qui, à quel moment, où, de quelle manière »¹.

D'un point de vue pédagogique, le développement de celle-ci se renforce par le découpage des apprentissages en activités de classe qui relèvent de la compréhension et de la réception, à l'oral et à l'écrit. La segmentation permet de définir des objectifs intermédiaires pour l'accomplissement final du projet de formation en langue étrangère. L'achèvement de l'apprentissage n'est possible que dans le cas d'appropriation de ces composantes. Plusieurs définitions, acceptions et découpages sont conçus pour mettre en évidence le concept de compétence de communication. Dans l'ensemble, un consensus semble être conclu sur son caractère à la fois mouvant, complexe et multidimensionnel.

2. Définition de la notion d'oral

Selon le dictionnaire de la langue française (1996), le terme " oral " renvoie à tout ce qui est transmis ou exprimé par les organes phonatoires par opposition à l'écrit.

Le groupe oral Créteil, définit l'oral selon quatre axes : « communiquer, construire sa personnalité et vivre ensemble, apprendre ses conceptions, ses représentations et construire sa pensée sur le langage (la langue est un objet d'apprentissage) »²

Pour Jean Pierre Cuq :

« La composante orale a longtemps été minorée dans l'enseignement des langues étrangères, notamment du Français Langue Étrangère, De fait, l'enseignement-traduction, fondé sur des modèles d'enseignement et d'apprentissage, tantôt un objectif à part entière. Cette distinction peut se révéler utile pour apprécier l'évolution de la composante orale dans l'histoire de la didactique du Français Langue Étrangère »³

¹ Boudina. Op.Cit.P21

² http://www.ac-créteil.fr/langage/contenu/prat_peda/dossiers/oral.htm.

³ Cuq.J.P(2003), dictionnaire didactique de français langue étrangère et seconde .Paris .p 182-183

L'enseignement du FLE se concentrait sur la compétence de l'écrit que ce soit expression ou compréhension, effectivement l'écrit primait au détriment de l'oral, mais avec l'évolution des différentes méthodologies, l'oral a commencé à occuper une place plus importante.

2.1. Les composantes de l'oral

Elle se partage en deux notions :

2.1.1. La compréhension orale

Comprendre une idée est une phase préliminaire à son élaboration et sa transmission, raison pour laquelle la compréhension orale devient une nécessité quant à l'enseignement d'une langue quelconque.

Selon Cuq, « *La compréhension orale est une compétence qui vise à créer progressivement chez l'apprenant une stratégie d'écoute et de compréhension de l'énoncé oral* »¹. Pour l'objectif de former des apprenants autonomes au moment de la prise de parole, et même de réinvestir ce qu'ils ont appris en classe à l'extérieur (vie quotidienne). Ses objectifs sont d'ordre lexicaux, socioculturels, communicatifs, phonétiques, discursifs, morphosyntaxiques... Outre les capacités linguistiques, la compréhension orale vise le contenu, le sens du message.

Cette compétence exige la mise en œuvre des stratégies d'écoute que les enseignants doivent développer chez les apprenants. C'est parce qu'elle n'est pas bien maîtrisée qu'elle influe sur l'expression orale car c'est en écoutant qu'on apprend à parler.

D'après Cuq :

*« La compréhension suppose la connaissance du système phonologique ou graphique et textuel, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques véhiculées, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles de la communauté dans laquelle s'effectue la communication. Sans oublier les facteurs extralinguistiques qui interviennent notamment à l'oral comme les gestes, la mimique, ou tout indice qu'un locuteur natif utilise inconsciemment »*².

¹ Cuq, Op.Cit.P182

² Cuq.J.P & Gruca. I(2003) *cours de didactique du français langue étrangère et second*». Groupe Horizon, France .p168.

Donc pour comprendre il est nécessaire d'avoir des connaissances linguistiques et phonologiques et aussi textuelles pour arriver à former et donner un sens à l'énoncé écrit ou oral.

2.1.2. L'expression orale

L'expression orale est un moyen de communication entre deux ou plusieurs personnes, son objectif est de faire transmettre un message d'idée ou de connaissances entrent-elles.

Selon un certain nombre de règles dans leurs formes comme dans leur fond

C'est la deuxième composante, on peut définir cette notion : « *L'expression orale peut être définie comme une activité intellectuelle qui s'appuie sur des opérations de réflexion d'ordre supérieur* »¹.

Aussi,

*« Elle consiste à établir un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, en faisant appel à la capacité de comprendre l'autre. Il s'agit d'une habilité qui demande à surmonter non seulement des problèmes liés à la prononciation, au rythme et à l'intonation, mais aussi à la compréhension, à la grammaire de l'oral et aux savoirs socio-culturels »*²

En addition cette définition de l'expression orale, nous ajoutant un autre concept :

*« ... quelle que soit la technique employée, l'expression orale est toujours, un moment de contrôle et de consolidation des acquis antérieurs... »*³

Il s'agit ici d'une consolidation des connaissances linguistiques précédentes, ainsi de tester notre expression, en la corrigeant au niveau de la syntaxe, du lexique, de la phonétique...etc.

¹ Cuq.J.P & Gruca. I, Op.Cit.P169.

² Ibid.

³ GHODBANE, Toumi, Esquisse de pédagogie par objectifs, Batna, Dar El Ouloum, 2002, 11.

2.1.2.1 Les caractéristiques de l'expression orale

Il existe plusieurs caractéristiques :

Exprimer un sens

Dans l'expression orale : « *le sens se détermine à la fois par la composante sémantique de la structure linguistique mise en œuvre, et par le contexte dans lequel est accompli l'acte d'expression* »¹. Pour construire du sens et donner du sens, l'apprenant prévoit, d'un côté, que son choix des mots sera adéquat à la structure sémantique du sens des idées qu'il veut transmettre, et d'autre côté, que sa formalisation de la structure linguistique sera comprise par le récepteur.

Construire du sens

La construction du sens s'appuie sur trois facteurs : le premier est la communauté sociale dans laquelle la construction du sens signifie mise en forme expressive ; le deuxième concerne les conventions discursives par lesquelles la construction du sens prend une forme des blocages du sens à l'intérieur des vocabulaires ; le troisième tourne autour de la création langagière. D'ailleurs, chaque signe linguistique possède deux plans : *un plan de construction du contenu et un autre concernant l'expression du contenu de ce signe*. À cet égard, l'expression orale dépend d'un traitement de l'information porté par chaque signe. Des opérations de réflexions sont importantes pour assurer ce « traitement de l'information » lors d'une expression orale. Les locuteurs ne peuvent pas seulement être considérés comme des énonciateurs indéterminés (qui présentent des points des vues) mais également des êtres discursifs (*qui représentent des sources des points de vue spécifiques*).

Donner du sens

Donner du sens vise à établir des liens entre la mémoire individuelle et la mémoire collective, l'apprenant construit du sens selon les conventions sociolinguistiques dans lesquelles il a grandi. D'ailleurs, pour donner du sens, il faut avoir une matérialité « *en raison*

¹ FLØISTAD, Guttorm (2006). *Language, Meaning, Interpretation*. Volume 2 de Philosophical Problem Today. USA, Springer Science & Business Media.p94

que le sens est de nature non-physique) et un ordre (en raison qu'on ne peut pas avoir du sens, si les signes ne se présentent pas dans une espace suivant une certaine organisation) »¹

Énoncer une idée

Le sens d'un énoncé n'est qu'une description de son énonciation dans la mesure où cette énonciation, en tant qu'acte de produire un énoncé, est considérée comme produit d'une activité du locuteur ; tout énoncé est regardé comme une forme qui est la trace des opérations qui sont à l'origine de sa construction. À cet égard, le locuteur est un énonciateur qui est censé de s'exprimer à travers l'énonciation. Énoncer est l'expression de ce qui résulte des opérations de réflexion : l'énonciation résulte des opérations de sélection et de combinaison des unités linguistiques.

Argumenter une pensée

L'argumentation est un processus dialogique qui repose sur deux composantes : une composante explicative qui consiste à des raisonnements, et une autre composante séductrice qui consiste à évoquer des valeurs idéologiques de l'auditeur.).

Dans un cadre communicatif, l'argumentation« *est un moyen d'adhésion intellectuelle de la part du locuteur* »². D'un point de vue pédagogique, enseigner à argumenter« *se justifie pour favoriser l'apprentissage de l'oral public* »³ ; au-delà des finalités scolaires comme l'assimilation des mécanismes de la réfutation, enseigner à argumenter répond à des finalités éducatives sociales plus larges : comprendre l'avis d'autrui et faire entendre son opinion dans un groupe. Si l'école est un lieu de savoirs, elle doit permettre une discussion des connaissances mises à l'épreuve de la vérité et un enrichissement cognitif menant à l'autonomie. Vu que l'école a un rôle important à jouer dans l'exercice de la pensée, argumenter est une activité qui permet d'évoluer vers une citoyenneté tellement nécessaire pour ne pas se laisser aveugler par une vision ne prenant en compte qu'une seule dimension, alors que la réalité est multidimensionnelle.

¹ Hares ,B(2017). Développer les sous-habiletés d'expression orale en FLE par le programmes de (réflexion Thinking curriculum). Thèse de doctorat publiée, université de Sorbonne –nouvelle. Paris. P 53

² BOISSINOT, Alain (1992). *Les textes argumentatifs*. Toulouse, CRDP.p07

³MC INERNY, Dennis (2005). *La logique facile : réfléchir, argumenter, convaincre*. Paris, éditions Eyrolles.p16

L'argumentation consiste à faire partager un point de vue en présentant une justification de ce point de vue. Elle repose sur la technique d'établir une intersection entre les univers mentaux dans les quels chaque interlocuteur réagit, et vise à modifier le contexte de réception en prenant en considération l'opinion de l'autrui dans sa particularité. Dans cette optique, selon Breton : estime que l'argumentation s'inscrit dans le triangle traditionnel de la communication orale (émetteur-message-récepteur), et qu'elle, par conséquent, vise à partager par autrui des opinions. « *L'argumentation est l'éveil à la pensée critique qui doit se travailler* »¹. Pour ce faire, une étude de terrain se met en place pour donner des pistes pratiques basées sur le TC, visent à faire réfléchir les élèves de façon critique.

2.1.2.2. Les types d'expression orale

Il Ya des variétés non exhaustive de types d'expression orale.

Explication de texte écrit

L'explication de texte se définit comme « *un déploiement ou un dégagement d'un sens* »². La grammaire de la phrase écrite possède des propriétés qui assurent la stabilité de sa forme, tandis que la grammaire utilisée à l'oral est perçu comme un prolongement de la grammaire de la phrase écrite, et comme un domaine indépendant déterminé par *l'effet des représentations cognitives et le contexte de communication*. De plus, ce ne sont pas les phrases écrites qui véhiculent par implication conversationnelle des sous-tendus.

Développement de sujet d'oral

Ce type d'expression orale est différent de l'explication de textes écrits dans la mesure où l'apprenant expose plus librement ses idées : le développement d'un sujet d'oral vise à construire une série d'opérations distinctes qui s'appuient sur une élaboration d'une représentation sémantique. Ces opérations consistent à mettre en place les instruments d'une exploitation/évaluation des connaissances.

¹ PALLASCIO, Richard & LAFORTUNE, Louise (2000). *Pour une pensée réflexive en éducation*. Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec.p185

² LAFARGE, Françoise (1996). *L'explication de texte à l'oral*. Paris, Éditions Nathan .p6

Expression discursive

L'expression discursive consiste à « *exposer ses idées en utilisant des intonations, des gestes, des expressions de visage* »¹, elle engage de façon personnelle les interlocuteurs sur des bases logiques qui donnent le caractère intellectuel.

L'expression orale prend une forme discursive qui n'est pas seulement considérée comme une simple suite ordonnée de propositions, mais une organisation d'énoncés produits en situations. En ce sens, l'expression discursive s'appuie sur des facteurs externes qui représentent les paramètres environnementaux, psychosociologiques et pragmatiques dans la situation de la communication, et des facteurs « *internes qui représentent les processus neuro-psycholinguistiques utilisés dans l'encodage et le décodage des messages verbaux réciproques* »²

Description

Selon Caïn la description : « une opération qui offre peu de distance entre l'objet à décrire et l'activité intellectuelle exercée par l'élève à son propos »³

La présence du support concret sous les yeux du descripteur est importante dans la mesure où la description peut prendre des formes selon l'objet que l'on vise à décrire. Par exemple, une description d'une image est différente de celle d'un état émotionnel.

Description d'image

La description d'images est un processus qui « *repose sur le système perceptif qui donne à voir successivement les unités iconiques qui composent l'image* »⁴

¹ LABELLE, Jacques & ECLÈRE, Christian (1995). *Lexiques-Grammaires comparés en français*. Amsterdam, John Benjamins .p186

² CICUREL, Francine (1991). L'identité discursive d'un apprenant en langue. In. Colette Russie, Henriette Stoffel et Daniel Véronique : *Interactions en langue étrangère*. Aix-en-Provence (France), Publications de l'université de Provence. p 122.

³ haes, Op. cit. p56

⁴ ABASTADO, Claude (1980). *Messages de médias*. Paris, CEDIC .p36.

Sous cet angle, le système visuel vise à combiner les informations perçues en dépendant du mécanisme de perception de voisinage afin « *d'éviter le désordre en articulant les mots dans une chaîne parlée signifiante* »¹. En ce sens, le signe iconique n'est pas une simple unité de code mais plutôt un processus d'élaboration de signification qui demande des opérations de réflexion.

Description d'état émotionnel

La procédure d'expression verbale consiste « *non seulement à ce que l'on veut exprimer, mais aussi à la manière par laquelle les sentiments sont exprimés* »². Or, la présence d'émotions est considérée comme une communication intralinguistique qui a des liens avec les énoncés : le sens des émotions et leurs manifestations physiologiques dépendent du contexte d'apparition de ces émotions.

Raconter une histoire

L'expression orale peut prendre une forme narrative quand il s'agit d'une présentation orale d'une histoire. Cette présentation orale se base sur une interprétation pragmatique particulière qui est liée à une construction commune de plusieurs interlocuteurs sous la contrainte d'une situation d'énonciation précise.

2.1.2.3. L'objectif de l'expression oral dans l'approche communicative

L'approche communicative se base sur l'enseignement des quatre aptitudes : compréhension et expression de l'écrit ; et compréhension et expression orale, dans cette approche on accorde une importance à l'expression orale pour des fins communicatives :

« L'expression orale, rebaptisée production orale depuis les textes du cadre commun de référence, est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre. L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative.

¹ Bachir,H, Op. cit.p 56

² Idem

Les difficultés ne sont pas insurmontables, mais il s'agit d'une compétence qu'il faut travailler avec rigueur, et qui demande à surmonter des problèmes liés à la prononciation, au rythme et à l'intonation (voir unité sur la correction phonétique), mais également des problèmes liés à la compréhension (en situation interactive), à la grammaire de l'oral »¹

2.1.2.4. Les activités de l'oral

Selon Lafontaine les activités orales sont : « *des situations fonctionnelles de la communication telles que les exposés oraux formels, les jeux de rôles, les débats, les discussions spontanées* »².

Cela nous indique que les activités proposées en expression orale sont :³

- Les questions-réponses

Les questions-réponses représentent l'échange structuré entre enseignant et élèves, où les apprenants s'expriment d'une façon ordonnée, dans des situations de réflexions et réponses.

- Le dialogue

Le dialogue est un échange de paroles entre les apprenants eux même et l'enseignant, qui s'inscrit dans le cadre d'une réponse à une question ou le fait d'aborder un sujet dans une situation de communication.

- Le débat

Le débat est la prise de parole dans un groupe, où l'apprenant est appelé à donner son point de vue en argumentant pour le défendre ayant même le respect envers l'opinion des autres, donc il prend la structure d'un thème abordé ou une problématique, qui fonctionne par l'accord et le désaccord des participants au débat.

- Les jeux de rôles

C'est une activité qui concerne la situation de tour de paroles qui ressemble à celle de la réalité comme les scènes de théâtre, donc les apprenants se trouvent face à un scénario, où ils ne vont pas être limités seulement à réciter un dialogue, mais aussi faire appel à l'improvisation.

¹<http://www.lb.vefer.org/Fle/index.htm> (les objectifs de l'oral). Consulté le 22 avril 2018.

² LAFONTAINE, L. (2005). La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants au secondaire, *nouveau cahier de la recherche en éducation*, Faculté d'éducation, université de Sherbrooke, Vol. N° 1, p.95-109

³ Camelia Manolescu (2013), *l'expression orale en milieu universitaire*, Synergies, n°8, Roumanie, p109-121

- L'exposé

C'est un travail de recherche effectué pour présenter un thème d'une manière oralisée en affrontant le groupe de classe, où l'orateur est appelé à faire passer des messages verbaux et non verbaux et même d'utiliser des outils audio-visuels pour capter l'attention du public, et pour la réussite de l'exposé, la présence des trois éléments portés par F.Vanoye (1990) : « thème, orateur, auditeurs » est une chose impérative, « *une relation effective et positive entre les trois éléments : les auditeurs s'intéressent au thème et sont séduits par l'orateur, celui-ci est concerné par son objet et se préoccupe de ses interventions* »¹.

2.1.1.5. L'évaluation de l'expression orale

Pour connaître le niveau des apprenants en expression orale l'enseignant est supposé évaluer le degré de maîtrise du français parlé de leurs apprenants. L'évaluation en expression orale doit être effectuée par le fait de mettre les apprenants dans des activités interactives orales ressemblant à un contexte communicatif réel, où l'enseignant adopte une évaluation formative, qui consiste à des observations et des remarques portées pour réajuster la production des apprenants, ainsi que par une évaluation sommative, en mettant l'apprenant dans une activité relative à un temps précis, où l'enseignant doit se référer à des critères d'évaluation relatives à l'expression orale sous forme d'une grille d'évaluation, par laquelle il va pouvoir situer le niveau de l'apprenant par rapport à la performance de ce dernier en lui attribuant une note finale.

Critères d'évaluation de l'expression orale :

- La compréhension de la consigne :

Ce critère met en évidence si l'apprenant a bien compris la tâche qui était demandée.

- Le respect de la consigne :

Ce critère est pour vérifier si l'apprenant a respecté ce qui était demandé de lui à faire.

- La phonétique / prosodie / fluidité :

Ce critère renvoie à la correction de la prononciation de l'apprenant et aussi les pauses et l'intonation lors de l'expression orale.

¹ VANOYE, Francis. (1990) *Expression, Communication*, Paris : Arnaud Colin, p.33

- La morphosyntaxe :

Ce critère est relatif à l'emploi des temps, la correction des conjugaisons, les accords, la construction des phrases, ...

- Le lexique :

Ce critère renvoie à l'ensemble des mots utilisés par l'apprenant dans sa production en se centrant sur la variété, l'originalité, et la pertinence de ses mots.

- La cohérence / cohésion du discours :

C'est le critère où l'enseignant évaluateur s'intéresse aux énoncés produits par l'apprenant du point de vue de la cohérence par rapport à la situation, le contexte et du point de vue de la logique du discours.

- La correction sociolinguistique :

Ce critère est relatif à l'adéquation du registre de la langue utilisé par l'apprenant avec la situation.

- L'interaction :

L'évaluateur prend en considération la capacité de l'apprenant à répondre aux sollicitations de l'interlocuteur.

L'oral est une aptitude très importante dans l'enseignement/apprentissage du FLE au sein de l'approche communicative, pour cela son enseignement joue un rôle crucial pour l'acquisition d'une compétence communicative, dans le chapitre qui suit, nous allons nous étaler sur les méthodes et les stratégies de l'enseignement/apprentissage de l'expression orale.

Chapitre 02 : Les méthodologies et les stratégies de l'enseignement de l'expression orale en Français langue étrangère.

Puisque l'oral est l'une des aptitudes qui doivent être installées chez l'apprenant, son enseignement et la manière de la transmission de cette habileté influe de façon directe à la capacité de l'apprenant de prendre la parole. Dans ce chapitre nous allons présenter les différentes stratégies de l'enseignement de l'expression orales après avoir présenté son statut dans les différentes méthodologies de l'enseignement / apprentissage du FLE.

D'abord, selon CUQ, le terme « méthode » représente deux acceptions :

a) soit le matériel d'enseignement comportant le manuel ou livre + cassette audio ou vidéo ou faire référence à une suite qui prend en charge l'ensemble des niveaux. Par exemple, "Espaces" ou "café-crème" (méthodes pour l'enseignement du FLE) ;

b) soit une manière de s'y prendre pour enseigner et pour apprendre : il s'agit donc d'un ensemble raisonné de procédés et de techniques de classe destinés à favoriser une orientation particulière pour acquérir les rudiments de la langue et soutenus par un ensemble de principes théoriques.

Selon lui, « *le terme méthodologie renvoie généralement* »¹:

a) soit à l'étude des méthodes et de leurs applications.

b) « *soit à un ensemble construit de procédés, de techniques, de méthodes, le tout articulé autour d'options ou de discours théorisant ou théorique d'origine diverse qui le sous-tendent. Comme le fait remarquer à juste titre Christian PUREN* »², dans l'introduction générale, de son ouvrage (Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues), les méthodologies

¹ CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, PUG, Coll.FLE, 2003, p.233

² Ibid.P234

mettent en œuvre des éléments variables, à la fois nouveaux et anciens, en étroite interaction avec le contexte historique qui les voit naître ou qui conditionnent leur naissance.

1. les méthodes appliquées

1.1. Méthode traditionnelle

Cette méthodologie a perduré plusieurs siècles et a largement contribué au développement de la réflexion didactique. *«Au 18ème siècle, l'application de cette méthode que l'on appellera plus tard "grammaire/traduction" finit par constituer l'essentiel de la méthodologie des trois premières années d'enseignement du latin»¹.*

L'oral est au second plan des préoccupations en raison de la prédilection de la lecture et de la traduction des textes littéraires et l'apprentissage déductif de la grammaire.

Les activités consacrées à l'oral se résument en quelques initiations à la prononciation au début de l'apprentissage et l'oralisation des textes littéraires écrits (La récitation ou la lecture à haute voix). La langue écrite des littéraires était jusqu'à lors conçue comme la plus achevée. En l'occurrence, le bon locuteur est celui qui produit un discours oral formellement comparable à l'écrit des littéraires. L'oral devait donc ressembler à l'écrit des écrivains.

La fin de 19ème siècle marque le début d'une remise en cause de cette méthode.

En témoigne cette note officielle de 1890 citée par Ch. PUREN :

« Une langue s'apprend par elle-même et pour elle-même, et c'est dans la langue, prise en elle-même, qu'il faut chercher les règles et la méthode »².

1.2. Méthode directe

Selon Puren, dans cette méthode, l'oral est mis en valeur mais de façon plus ou moins partielle et parfois coïncidente. Le principe de l'interdiction du recours à la langue maternelle

¹ PUREN, C (1988) (a), Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Paris, Nathan-CLE International, Coll. DLE, 1988, p.29.

² Ibid.p85

conçoit un apprentissage imprégné et un apprenant impliqué dans la langue étrangère. D'un point de vue didactique, cela conduit à se familiariser de plus en plus avec les structures langagières. Cette méthodologie utilise des procédés qui persistent encore aujourd'hui sous forme de classes d'immersion, séjours linguistiques, etc., qui ne sont en vérité qu'une reprise remodelée de l'apprentissage naturel et direct soutenu par cette méthodologie.

La base théorique de la méthodologie directe constitue une richesse universelle pour les méthodologies postérieures. « *L'accent était mis sur l'acquisition de l'oral (...) la prédominance de l'oral, qui s'exerce par tout un jeu de saynètes ou d'activités de dramatisation qui engagent le corps (...) dans cette méthodologie l'écrit est d'abord envisagé comme l'auxiliaire de l'oral* »¹. Nous constatons qu'en cette méthodologie, l'oral était mis en avant. Les contacts sont vitalisés et dynamisés de manière à consolider le rapport relationnel entre l'enseignant et l'apprenant. Les interactions et les échanges sont devenus plus vifs et plus ouverts, « c'est dans le dialogue permanent qui sollicite à la fois le corps et l'esprit qui tient compte des acquis que se trouve le noyau de cette méthodologie »².

1.3. Méthode active

Cette méthodologie a été utilisée entre les années 1920 et 1960. Elle se veut plutôt une méthodologie de synthèse et est aussi appelée « méthodologie éclectique ou mixte »³ selon Puren. Elle vise le compromis avec la méthodologie directe par les tentatives d'assouplissement et pour faire disparaître la rigidité qui marquait les méthodologies traditionnelle et directe. Se voulant donc une philosophie d'équilibre, la centration sur l'oral s'est réduite et son enseignement est de nouveau remanié. Ce que nous devons à cette méthodologie est la reconsidération de la phonétique, celle-ci a été enseignée comme une matière à part entière avec la parution des documents auditifs.

¹ Cuq J-P & Gruca I, Op.Cit.P257.

² Idem

³ Puren. C(b) (1993), la didactique des langues étrangères à la croisées des méthodes : essai sur l'éclectisme, 2ème édition, CREDIF-DIDIER, coll. « essai ». p25

1.4. Méthode audio-orale (MAO)

Cette méthode s'est développée aux Etats-Unis durant la période 1940- 1970 et s'est inspirée d'une expérience didactique menée dans l'armée pour former rapidement un grand nombre de militaires à comprendre et à parler les langues des différents champs de bataille de la Seconde Guerre Mondiale, Comme son nom l'indique, cette méthodologie donne la priorité à l'oral, « son objectif est d'installer des automatismes avec la pratique intensive des exercices structuraux susceptibles de donner à l'élève une compétence d'abord orale »¹. Elle s'appuie donc sur une stratégie fondamentale : la répétition intensive et la mémorisation. Le paysage de l'époque a permis à cette méthodologie de bénéficier de l'apport des autres disciplines et plus particulièrement la linguistique (le structuralisme) et la psychologie (le béhaviorisme).

L'enseignement des langues vivantes est profondément bouleversé par la MAO ; de nouvelles techniques ont été incorporées à savoir l'enregistrement sonore par le magnétophone et la pratique des automatismes oraux dans les laboratoires de langues. C'est une véritable poussée de l'enseignement de l'oral, la langue est conçue comme une pratique des habitudes langagières (automatismes) à inculquer par la répétition. Nous pouvons dire que le document authentique a commencé, dans cette époque : des dialogues courants sont enregistrés et servis de supports dans des situations pédagogiques afin d'enseigner des actes de parole permettant à l'apprenant de communiquer dans quelques situations déterminées.

1.5. Méthode audio-visuelle (SGAV)

La nouveauté dans cette méthodologie était l'inclusion de nouveaux concepts comme le contexte, le para verbal et le comportement corporel dans la communication orale jusqu'ici considérée encore comme une priorité. D'ailleurs, la vision globalisatrice de SGAV vient de l'étude de la structure de la communication orale, elle postule que celle-ci se réalise par des moyens verbaux et non verbaux². Ces éléments sont aussi importants pour la communication orale : le rythme, la gestuelle, le cadre spatio-temporel et le contexte social sont à la fois des éléments indissociables et déterminants dans une situation de communication orale.

¹ Robert J-P(2000), dictionnaire pratique de didactique du FLE éditions Ophrys, .p 132

² Puren(b), Op.Cit.p22

1.6. L'approche communicative

La rénovation et l'harmonisation des modalités d'enseignement avec le contexte pesant de la mondialisation à donne à l'orale la chance de reconquérir sa place dans l'enseignement /apprentissage du FLE.

« Depuis une trentaine d'années, c'est l'approche communicative qui prédomine en didactique des langues. Produit d'un croisement de conditions sociopolitiques (mondialisation, élargissement de l'Europe, mobilité...) (...) l'approche communicative se distingue des méthodes précédentes par en ce qu'elle est basée sur une conception non pas structurale mais fonctionnelle de la langue et de la communication »¹.

Le fondement de cette approche est de doter l'apprenant d'une compétence de communication, cela devra conduire à réorienter l'enseignement des langues vers la prédilection de l'oral vue que la langue parlée est la plus usuelle et la plus consensuelle dans les communications et les interactions de la vie de tous les jours. Cependant, l'enseignement des structures de la langue n'est pas négligé, les structures syntaxiques et le fonctionnement de la langue sont appris au même titre que les structures communicationnelles.

1.7. L'approche actionnelle

Après l'approche communicative des années 1980 et depuis le milieu des années 1990, nous sommes dans une nouvelle approche pédagogique appelée " approche actionnelle ". Celle-ci propose de mettre l'accent sur les tâches à réaliser à l'intérieur d'un projet global.

L'action doit susciter l'interaction qui stimule le développement des compétences réceptives et interactives. La perspective actionnelle est proposée par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) rédigé par le Conseil de l'Europe en 2001. En effet, le cadre est un outil qui vise à fournir une base commune pour l'enseignement et l'apprentissage des langues. L'approche actionnelle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

¹Puren(b) ,Op.Cit,p41

1.8. L'approche éclectique

Les approches employées actuellement dans l'enseignement des langues étrangères sont caractérisées par l'absence d'un principe d'action unique. L'enseignement devient de plus en plus polymorphe, « *il rejoint approximativement la matrice du « besoin » qui devient plus mouvant et très évolutif* »¹. Toutes les méthodologies sont axées sur des principes validés comme pivots. De nos jours, cette optique est un peu révolue : les méthodes ont tendance à être plus synthétiques et éclectiques. Cet éclectisme résulte d'une volonté à investir toutes les forces des méthodologies historiques avec l'actualisation et la rénovation de l'enseignement par la mise en place de nouvelles techniques et procédés que les technologies offrent.

1.8.1. L'approche éclectique en didactique du Français Langue Etrangère

1.8.1.1. L'origine de l'éclectisme

L'éclectisme, qui vient du grec *ecligein*, signifie choisir. Ce choix entre différentes réalités est nécessaire parce que la référence à un modèle scientifique unique n'est désormais plus possible. Face à une réalité qui ne peut plus être réduite à une image scientifiquement uniformisée, l'homme doit faire des choix raisonnés parmi les différents possibles dans le monde. De ce choix naît une nouvelle cohérence, qui intègre les zones de flou et les éléments qui peuvent être appréhendés par la raison. L'homme ne peut donc pas choisir n'importe quels référents en prétextant que toutes les théories sont équivalentes puisque aucune, finalement, ne correspond plus aux repères scientifiques. Le monde échappe à la raison et à ses concepts mais l'homme doit cependant continuer d'agir. On se gardera de penser l'éclectisme comme une addition de théories que l'on choisirait pour remplir le vide qui existe entre l'adéquation, désormais illusoire, des principes avec la réalité. Cet éclectisme de la juxtaposition est qualifié d'éclectisme mou par C. Puren (1993).

¹ Puren (b), Op.Cit.p15

1.8.1.2. L'éclectisme

Selon Christian Puren :

« En philosophie, on donne le nom d'éclectisme à l'école de Potamon d'Alexandrie. Celui-ci jugeait de meilleure méthode de choisir dans différents systèmes certains de leurs éléments, sous réserve que ceux-ci soient conciliables entre eux, plutôt que la création d'un système entièrement nouveau. Cette position n'est pas à confondre avec le syncrétisme, qui se définit par l'acceptation de la fusion des doctrines sans souci particulier de cohérence. »¹

Il ajoute que l'éclectisme en didactique des langues « peut se définir par un petit nombre de traits caractéristiques reliés entre eux »².

Donc l'éclectisme consiste dans le choix de plusieurs méthodes et l'alternance entre elle afin de réaliser les objectifs de l'enseignement apprentissage selon les besoins des apprenants.

1.8.3. Éclectisme et matériels didactiques

Ce qui permet d'observer que la didactique des langues est entrée dans une nouvelle période d'éclectisme, c'est l'évolution des cours de FLE depuis une quinzaine d'années, plus précisément les conceptions méthodologiques, l'élaboration des matériels, et les propositions de pratiques d'enseignement de la part de leurs auteurs (puisque la manière dont ces cours sont effectivement utilisés, comme nous venons de le voir, ne peut être connue). J'ai déjà proposé ailleurs de distinguer dans ces cours deux types d'éclectisme, l'un d'adaptation, l'autre de principe.

1.8.3.1. L'éclectisme d'adaptation

L'éclectisme d'adaptation présente trois variantes bien distinctes :

* Dans une première variante, « le concepteur de cours déclare adapter celui-ci aux situations d'enseignement-apprentissage »³.

¹ Puren. (b), Op.Cit.p15

² Puren, C(a) (1998), éclectisme et complexité en didactique scolaire des langues étrangères, les cahiers pédagogiques ; n°360, janvier, PP13-16

³ Ibidé.P04.

* Dans une seconde variante, ce sont les enseignants eux-mêmes, sur le terrain, qui doivent adapter leur utilisation du cours aux situations d'enseignement-apprentissage.

* Dans une troisième variante, le concepteur de cours adapte celui-ci aux traditions didactiques des enseignants (traditions qui sont supposées liées en partie aux objectifs et aux situations d'enseignement-apprentissage).

1.8.3.2. L'éclectisme de principe

Les trois variantes ci-dessus avaient en commun de poser la nécessité de l'éclectisme au niveau du méthodologique. L'éclectisme de principe, pour sa part, se situe au niveau du didactologique. Les auteurs de *En Avant la Musique* déclarent ainsi dans le Préambule du Livre du professeur, faisant référence aux méthodes grammaticales, structuro-globales audiovisuelles et communicatives.

2. Les stratégies d'enseignement/apprentissage dans l'expression orale

2.1. La notion de stratégie

En didactique des langues, le terme stratégie désigne « *les procédures mises en pratique par l'apprenant pour apprendre à communiquer ou par l'enseignant pour apprendre à un apprenant à communiquer.* »¹

Une stratégie est comme la définit DE Villers cité par CYR :

« *L'art de planifier et de coordonner un ensemble d'opérations en vue d'atteindre un objectif.* »²

Plusieurs définitions de la notion de stratégie sont données, dans le domaine des langues étrangères : comportement, technique, tactique, plan, opération mentale consciente, inconsciente ou potentiellement consciente.

¹ Hadjar A.S (2014/2015), l'enseignement apprentissage de l'expression orale, exemple des apprenants de la 5AP, mémoire de magister, université d'Oran 2.P 31

² Ibid.p32

On distingue alors les stratégies d'apprentissage qui sont personnelles à l'apprenant des stratégies d'enseignement qui sont propres à l'enseignant.

Cyr distingue «*les stratégies dites directes qui englobent les stratégies mnémoniques, cognitives et compensatoires et les stratégies dites indirectes qui concernent les stratégies métacognitives et socio-affectives* »¹. Les stratégies cognitives font appel à la pratique de la langue. Autrement dit, à répéter des sons ou groupe de mots, à utiliser des tournures de phrases, etc.

Les stratégies métacognitives, elles, demandent à l'élève de réfléchir sur son apprentissage, de comprendre quelles sont les clés qui vont lui permettre d'acquérir les différentes compétences de la langue.

Enfin, les stratégies socio-affectives reprennent le même but que l'Approche Communicative, c'est à dire apprendre en interaction avec les autres. Dans ce type de stratégie l'adulte apprend en demandant des explications, en demandant de répéter ou encore en travaillant par groupe ou pair.

Ces trois types de stratégies développées ci-dessus sont les principales utilisées dans l'apprentissage d'une langue.

Ce sont par ailleurs des stratégies portant un intérêt particulier« *(les métacognitives et socio affectives) Puisqu'elles permettent de développer la production orale. Puisque l'oral a toujours fait partie d'une manière ou d'une autre, des pratiques d'enseignement : lecture à haute voix, dialogue entre apprenants, récitation...,* »²

2.2. Les stratégies d'enseignement/apprentissage³

2.1.1. Les stratégies d'enseignement :

Etant conscient que l'élève n'a pas suffisamment d'éléments linguistiques (lexique, Structures linguistiques...) pour s'exprimer, l'enseignant va lui venir en aide en utilisant des

¹ Hadjar, Op.Cit.p32

² Idem

³ Ibid, p 32-35

stratégies et cela : « *Par le recours à des stratégies comme le guidage, l'étayage, les instructions, les réparations, les explications.* »

En effet, l'enseignant met en œuvre ses propres stratégies d'enseignements fondées sur la méthodologie et la pédagogie de l'approche communicative. Il essaie alors de faire face à une situation problématique en mettant en place des conduites pédagogiques adaptées aux besoins des élèves et choisit, parmi ces conduites, celles qui lui semblent les mieux adaptées dans un contexte donné et cela en les motivant grâce à des activités variées qui soient à leur portée.

Parmi ces stratégies pratiquées par l'enseignant pour favoriser l'expression orale des apprenants :

2.1.1. 1. L'anticipation

Cette stratégie est favorisée lorsqu'on demande à l'apprenant de prévoir le contenu ou le déroulement de l'échange dans le cas d'une simulation.

2.1.1. 2. L'attention

Il s'agit d'orienter l'attention de l'apprenant en lui demandant par exemple de prendre des notes ou de répondre à des questions posées à l'avance lors d'une activité d'écoute.

2.1.1. 3. La stratégie d'amplification ou le procédé de l'étayage interactionnel ¹

Qui consiste à simplifier « *la tâche ou centrer l'attention de l'apprenant sur un élément précis afin d'atteindre l'objectif de l'activité pédagogique.* »

2.1.1. 4. La stratégie de dénomination

Consiste à donner des définitions connues par les élèves afin de leur faciliter l'acquisition de nouveaux termes en langue cible.

¹ Hadjar, Op.Cit.p33

2.1.1. 5. La stratégie d'exemplification

Il s'agit de donner des exemples connus par les élèves pour désigner des choses inconnues en situations : opposition, appui, renforcement, développement analytique, reprise avec correction ou modalisation, commentaire, dérivation d'une conclusion.

2.1.1. 6. La stratégie de définition

Qui consiste à donner des définitions connues par les élèves afin de leur faciliter l'acquisition de nouveaux termes en langue cible.

2.1.1. 7. Les stratégies de reformulation paraphrastique

Cette stratégie consiste à utiliser des reformulations paraphrastiques c'est-à-dire des phrases avec une certaine parenté sémantique pour faire comprendre aux élèves la tâche assignée ou la leur faciliter.

2.1.1. 8. L'étayage

C'est l'ensemble d'interventions par lesquelles l'adulte aide l'enfant à la réalisation de ce qu'il ne pourrait pas faire seul, contrôle sa frustration, relance son intérêt, l'encourage à prendre ses responsabilités dans la construction du sens au fur et à mesure qu'il en devient capable.

Autant l'enseignant a des stratégies, l'apprenant a également des stratégies que l'enseignant doit gérer.

2.1.1. Les stratégies d'apprentissage

L'apprenant utilise, quant à lui, différentes stratégies qui l'aident pour produire un énoncé. Elles facilitent l'acquisition et l'application des connaissances au moment de l'apprentissage. Après plusieurs lectures, nous avons opté pour la classification des stratégies de O'Malley et Chamot car elle nous semble la plus synthétique.

2.1.1.1. Les stratégies métacognitives :¹

Ces stratégies consistent à réfléchir sur son processus d'apprentissage, à organiser ou à planifier ses activités en vue de faire des apprentissages. Nous avons sélectionné les plus récurrentes à savoir :

L'anticipation, il s'agit de préparer à l'avance une activité à l'oral ou à l'écrit

L'attention qui comprend l'attention sélective et dirigée.

2.1.1. 2. Les stratégies cognitives

- Pratiquer la langue :

C'est saisir les occasions qui sont offertes pour communiquer dans la langue cible : répéter des segments de la langue, penser ou parler à soi-même dans la langue cible.

2.1.1. 3. Les stratégies socio-affectives

Elles impliquent une interaction avec les autres locuteurs afin de favoriser l'apprentissage de la langue cible. Elles consistent à poser des questions afin d'obtenir des explications, gérer ses émotions, coopérer avec l'autre, s'aider mutuellement et s'ouvrir aux autres.

Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, l'enseignement de l'expression orale a changé au fil du temps en adéquation avec l'avènement et la parution des différentes méthodologies.

Les stratégies utilisées par les enseignants pour faire réussir leurs tâches en matière d'expression orale sont variées, dans la partie suivante nous allons essayer de préciser quelle stratégie est utilisée dans le milieu scolaire algérien et quelle est la méthode qui favorise l'enseignement apprentissage de l'oral.

¹ Boudina, Op.Cit.p 43

Comme nous l'avons bien détaillé dans cette partie théorique, l'enseignement de l'expression orale a connu de multiples mutations à travers les différentes méthodologies. Les enseignants, afin d'atteindre leurs objectifs, doivent employer différentes stratégies dans leur enseignement selon les besoins de leurs apprenants. Dans la prochaine partie, nous allons vérifier si le terrain contient des pratiques de données conformes à la théorie...

II-CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Cette partie a pour but de vérifier nos hypothèses de départ et d'apporter des réponses à nos questions. Pour cela, nous avons eu recours à deux moyens d'investigation : le questionnaire et l'observation de classe. Elle se subdivise en deux chapitres, le premier concerne la collecte des données et le deuxième contient l'analyse des résultats et le commentaire.

Chapitre 01 : la méthodologie de la recherche

Dans ce premier chapitre,

Nous entamons, pour l'analyse des différentes méthodologies et stratégies employées dans l'enseignement/apprentissage de l'expression orale au moyen. Pour la réalisation de ce présent travail de recherche, nous avons choisi l'enquête comme méthode de travail de recherche nous allons en premier lieu présenter les objectifs de notre recherche, puis justifier les choix méthodologiques et enfin nous allons décrire les outils d'investigation utilisés dans notre recherche.

Nous avons donc utilisé ce type d'échantillages pour mener à bien notre travail de recherche.

Notre échantillon est constitué pour le questionnaire, nous avons fait un questionnaire remis aux (16) seize enseignants du quatrième moyen composé de onze (11) questions, nous aborderons un questionnaire dans ce partie l'analyse et l'interprétation de résultats questionnaire et les étapes du déroulement de cours de l'expression orale.

La population que nous avons interrogée est soumise au hasard. Le seul critère de sélection pris en considération est le fait que l'interrogé est un enseignant de 4^{ème} année du cycle moyen, alors que dans notre travail nous avons besoin de cette variable.

1.1. Objectifs de la recherche

1.1.1. Objectif général

Cette recherche a été élaborée afin de confirmer nos hypothèses concernant l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère, au niveau de l'aptitude expression orale chez les apprenants de la 4^{ème} AM.

1.1.2. Objectifs spécifiques

- prévoir une progression pour l'orale afin de développer une meilleure expression pour l'orale
- s'interroger sur les phénomènes liés à l'acquisition de la compétence communicative en FLE.

1.2. Justifications des choix méthodologiques

1.2.1. Choix du thème

D'abord, nous nous sommes intéressés à ce thème à cause du niveau de français en Algérie en matière d'expression orale, qui a baissé ces dernières années, ensuite ; nous avons remarqué que l'enseignement du FLE en Algérie se concentre sur l'écrit beaucoup plus que l'oral en dépit des différentes réformes qui donnent aux deux aptitudes une importance équivalente. Ce qui n'incite pas les apprenants à améliorer leur niveau dans cette aptitude puisqu'ils sont examinés dans l'écrit. Enfin, nous avons remarqué que les apprenants trouvent toujours des difficultés dans l'apprentissage du français au niveau de la prise de parole ; ce qui les pousse souvent à utiliser des mots français incorrects qu'on appelle « le français cassé » et c'est la raison principale qui nous a poussée à choisir ce thème.

1.2.2. Choix du public

Nous avons choisi de mener notre enquête auprès des enseignants de la quatrième année moyenne. Nous nous sommes intéressées à ce public pour les raisons suivantes :

- l'enseignement /apprentissage de l'orale est toujours classé en deuxième lieu dans la classe de la AM qui est une classe d'examen.

- les méthodologies de l'enseignement de l'expression orale diffèrent d'un enseignant à l'autre est cela influe l'apprentissage de cette aptitude ; le rôle de l'enseignant est capitale dans l'acquisition de cette aptitude –là chez des élèves adolescents

1.2.3. Le lieu d'investigation

Nous avons mené notre enquête au niveau des CEM de quatre communes dans la wilaya d'Ain Defla : un CEM dans chaque commune : Ahmed Chirifi à Ain Defla ; Kouider Mekhaldi à Bourached, Bouhani Abdelkader à Arib et El Khawarizmi à Mekhatria.

1.3. Justification du choix des outils d'investigation

1.3.1. Le questionnaire

Comme il représente un moyen pratique pour collecter rapidement les informations, nous avons choisi le questionnaire comme outil d'investigation dans notre recherche, car il constitue un choix qui nous permet de prendre des décisions, ainsi que structurer notre questionnement pour obtenir des réponses qualitatives, ce qui nous facilitera la tâche pour confirmer ou infirmer nos hypothèses.

1.3.2. L'observation de classe

L'observation de classe est un autre outil que nous avons choisi car il nous permet de collecter les premières informations de bases qui nous serviront de point d'appui pour la construction de notre question destinée aux enseignants.

1.4. Description des outils d'investigation

1.4.1. Description du Questionnaire Destiné aux enseignants

Notre questionnaire est attribué à seize enseignants de français, qui ont des classes de 4^{ème} AM.

Ce questionnaire se compose de 11 questions. Il comporte deux types de questions : des QCM : Ce type de question offre de l'aide à l'enseignant interrogé pour faire son choix sur le sujet donné, en plus des questions fermées. Cela nous facilitera le dépouillement de notre enquête, le deuxième type, c'est des questions ouvertes, ou on ne prévoit pas de réponses à l'enseignant mais on le laisse la liberté de s'exprimer et de donner son opinion.

Notre questionnaire vise à cerner les différentes méthodologies utilisées par les enseignants dans le cours de la compréhension de l'oral.

1.4.2. Description de L'observation

Dans l'observation, nous avons assisté à des séances d'expression de l'oral dans deux classes de deux établissements différents qui se situe dans une région urbaine et une autre rurale et durant deux cours différents afin de vérifier quelle méthodologie est employée par l'enseignant et comment se comportent les apprenants en cours ainsi que les difficultés rencontrées lors de la prise de parole.

Chapitre 02 : ANALYSE DES RESULTATS

Dans ce deuxième chapitre, nous allons présenter le déroulement de notre enquête, et par la suite analyser et commenter les résultats du questionnaire que nous avons obtenu.

2.1. Déroulement de l'enquête

2.2. Présentation et analyse des résultats

2.2.1. Le questionnaire

2.2.1.1. Objectif du questionnaire

Question n°01 :

Est-ce que l'enseignement du Français Langue Etrangère au Cycle Moyenne est centré sur ?

A/ L'oral, B/L'écrit.

Objectif n°01

Nous Avon proposé cette question pour connaître l'importance de l'orale dans l'enseignement de la langue française étrangère.

Question n°02 :

Combien de séances sont consacrés à l'expression orale ?

A/ Dans la séquence, B/ Dans le projet.

Objectif n°02

Nous avons proposé cette question pour savoir est ce que le temps est surfaissant ou non pour enseigner l'expression orale. Y a-t- il assez de séances ; est si le nombre est conforme aux exigences du programme.

Question n°03 :

Est-ce que vous pensez que le temps consacré à l'enseignement/Apprentissage de l'oral est suffisant ?

A/ Oui, B/Non.

Objectif n°03

Nous avons posé cette question pour savoir si le temps est suffisant pour réaliser cette séance et atteindre les objectifs ciblés à la fin de la séance aussi si les enseignants valorisent cette séance et lui donnent une importance telle que les autres séances.

Question n°04 :

Quelles sont les supports pédagogiques que vous utilisez pour l'activité de l'Expression Orale ?

A/ vidéo audio-visuelle, B/ documente audio, C/ jeu de rôle, D/ Autre réponse.

Objectif n°04

Le but de cette question ; est de savoir si les enseignants utilisent un seul type de support et une seule méthodologie pour enseigner l'expression orale afin de confirmer l'utilisation ou non de l'approche éclectique d'une manière indirect.

Question n°05 :

Est-ce que ces supports à la fois favorisent l'Expression Orale de vos apprenants ?

A/ Oui, B/ Non, D/Justifier.

Objectif n°05

Cette question a pour but de montrée l'importance de L'approche éclectique que dans l'enseignant de l'expression orale.

Question n°06 :

Adoptez-vous une méthode précise dans l'enseignement de l'expression orale ?

A/Oui, B/ Non, C/ Si c'est oui, laquelle.

Objectif n°06

Le but de cette question pour connaître est ce que l'approche éclectique est employée pour enseigner l'expression orale.

Question n°07 :

Les sujets traités pendant la séance de l'Expression Orale sont-ils ?

A/ Issus du manuel scolaire, B/ Issus de proposition personnelle.

Objectif n°07

Cette question vise à savoir quel support utilisent les enseignants lors de la séance de la production orale, se repèrent-ils aux supports du manuel ou proposent-ils des sujets personnels.

Question n°08

Sont-ils motivant ?

A/ Oui, B/ Non, C/ Justifier.

Objectif n°08

L'objectif de cette question est de savoir si les sujets proposés aux apprenants pendant la séance de l'expression orale sont parmi leur centre d'intérêt, dans le but de savoir si ces sujets la motivent les élèves à prendre la parole et à s'exprimer.

Question n°09 :

Quelles sont les natures de difficultés rencontrées par vos apprenants lors d'une séance de l'Expression Orale ?

A/ prononciation, B/ rythme, C/ l'intonation, D/ la liaison, E/ Autres.

Objectif n°09

Nous Avon posé cette question pour connaître la nature des problèmes que les apprenants rencontrent dans la séance de l'expression orale et les difficultés qui les empêche de prendre la parole.

Question n°10

Quelles stratégies adoptez-vous pour vos apprenants surmonte ces difficultés ?

Objectif n°10

Notre but de cette question est de connaitre les différentes stratégies utilisées par les enseignants et leurs méthodes pour aider leurs apprenants à dépasser leurs difficultés en expression orale.

Question n°11 :

Selon vous, quel est le meilleur moyen pour évaluer l'apprentissage de l'expression orale de vos apprenants ?

A/ Débats, B/ Exposé, C/Simulation, D/Autre réponses.

Objectif n°11

Nous avons posons cette question pour savoir l'enseignant utilise quel démarche pour réussir la séance de l'expression orale, encoure est ce que cette démarche peut servir la méthode de l'approche par compétence.

2.2.1.2. Présentations des résultats du questionnaire

Tableau de dépouillement

Enseignants		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Q																	
1	A	X									X						
	B	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X
2	A	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
	B	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3	A																
	B	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4	A		X			X			X			X	X				
	B			X			X										
	C	X		X	X	X	X	X	X	X				X			
5	A		X	X	X	X	X		X	X	X		X		X		
	B	X	X			X		X	X	X							
6	A		X	X	X			X				X					
	B	X					X			X							
7	A		X	X	X			X	X		X	X	X	X	X	X	
	B	X			X		X			X		X					
8	A						X	X				X					
	B		X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X
9	A		X	X	X		X		X			X	X		X	X	
	B																
	C																
	D																
	E			X			X			X							

10	A																
	B																
11	A							X									
	B			X						X		X		X			
	C		X		X	X		X	X		X		X		X	X	

2.2.1.3. La légende du tableau

Questions :

Question :

Sexe : A/Féminine, B/Masculin.

Question :

L'âge : A/22-23 ans, B/33-42 ans, 43-52ans, C/Plus de 52ans.

Question :

L'expérience : A/ De0-5ans, B /Entre 5-10ans, C/Entre10-20 ans, D/Plus de 20 ans.

Question °01

Est-ce que l'enseignement du Français Langue Etrangère au Cycle Moyenne est centré sur ?

A/ L'oral, B/L'écrit.

Question n°02

Combien de séances sont consacrés à l'expression orale ?

A/ Dans la séquence, B/ Dans le projet.

Question n°03

Est-ce que vous pensez que le temps consacré à l'enseignement/Apprentissage de l'oral est suffisant ?

A/ Oui, B/Non.

Question n°04

Quelles sont les supports pédagogiques que vous utilisez pour l'activité de l'Expression Orale ?

A/ vidéo audio-visuel, B/ documente audio, C/ jeu de rôle, D/ Autre réponse.

Question n°05

Est-ce que ces supports à la fois favorisent l'Expression Orale de vos apprenants ?

A/ Oui, B/ Non, D/Justifier.

Question n°06

Adoptez-vous une méthode précise dans l'enseignement de l'expression orale ?

A/Oui, B/ Non, C/ Si c'est oui, laquelle.

Question n°7

Les sujets traités pendant la séance de l'Expression Orale sont-ils ?

A/ Issus du manuel scolaire, B/ Issus de proposition personnelle.

Question n°8

Sont-ils motivant ?

A/ Oui, B/ Non, C/ Justifier.

Question n°09

Quelles sont les natures de difficultés rencontrées par vos apprenants lors d'une séance de l'Expression Orale ?

A/ prononciation, B/ rythme, C/ l'intonation, D/ la liaison, E/ Autres.

Question n°10

Quelles stratégies adoptez-vous pour vos apprenants surmonte ces difficultés ?

Question n°11

Selon vous, quel est le meilleur moyen pour évaluer l'apprentissage de l'expression orale de vos apprenants ?

A/ Débats, B/ Exposé, C/Simulation, D/Autre réponses.

Présentation du public et caractéristiques des participants :

Notre enquête a eu lieu à quatre collèges dans la wilaya d'Aine Defla (Arib, El Mkhatria, Ain Defla et Bourached). Les femmes représentent (73.33%) de l'échantillon et les hommes (26.67%). L'âge des enseignants interrogés est (46.67%) entre 22-29 ans, (43.67%) sont entre 30-40 ans et enseignante 52 ans.

L'expérience de (40%) des questionnés est (0-5) Cinq ou moins, 20entre (6-15) six et quinze ans et (36.67%) entre (15-26) quinze et vent six et un seul enseignant 26ans d'expérience.

2.2.1.4. Analyse des résultats du questionnaire

Question

-Répartition selon le sexe

Items	Nombre de réponse	Pourcentage
Féminine	11	68.75
Masculin	5	31.25

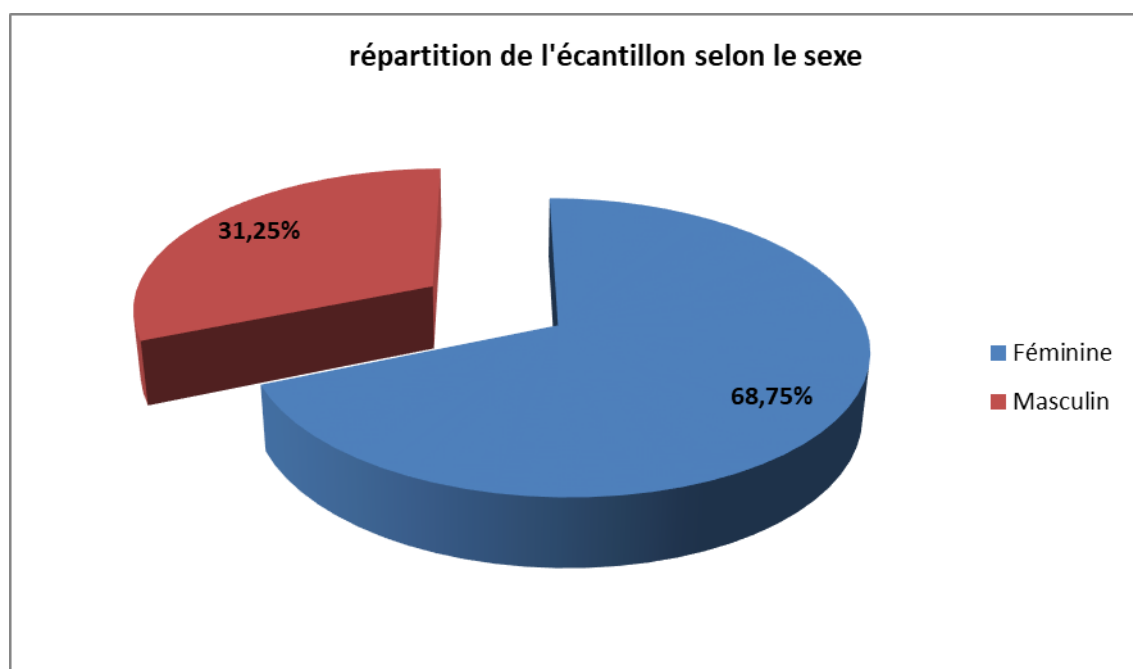


Figure n°01

Commentaire :

Notre échantillon est formé dans sa majorité de femmes qui représentent (68.75%) du totale des questionnés, les hommes représentent (31.25%) de l'échantillon, c'est pour cela que nous pouvons dire que c'est le sexe féminin qui aime le plus pratiquer ce métier.

Question

- Répartition selon l'âge

Items	Nombre de réponse	Pourcentage
22-32 ans	7	43.75%
33-42 ans	5	31.25%
43-52 ans	3	18.75%
Plus de 52 ans	1	6.25%

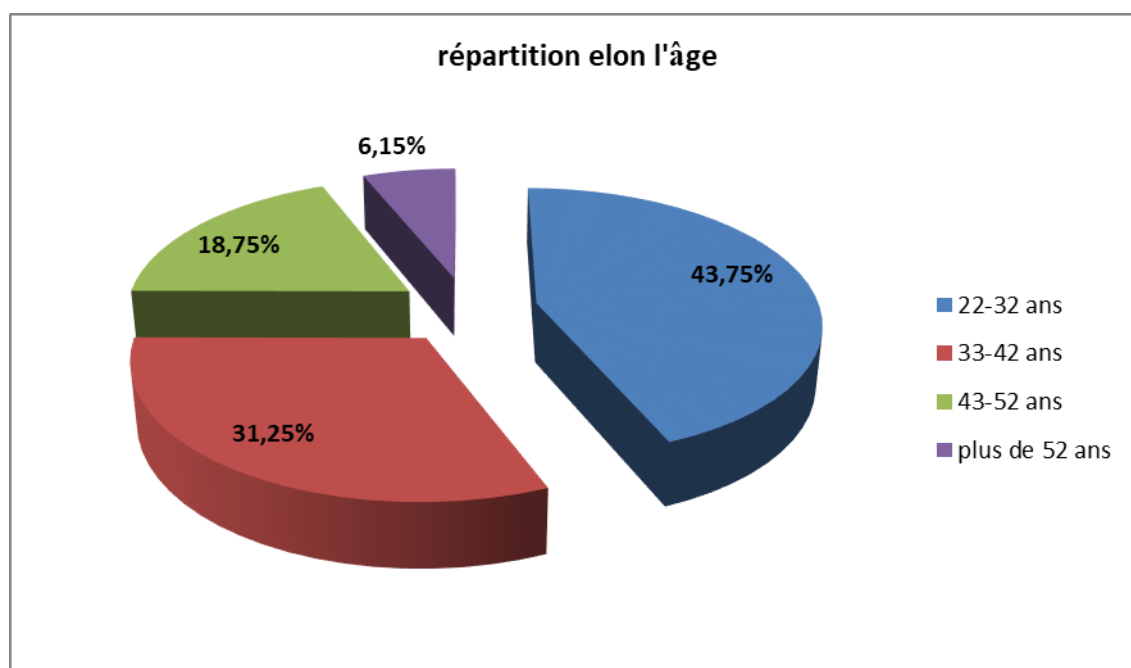


Figure n°02

Commentaire :

L'âge de (85 %) de notre échantillon est entre 22-42 ans ce qui nous donne une moyenne d'âge de 32 ans, nous avons donc un échantillon assez jeune dont (43.75%) sont âgée entre 22 et 32 ans et (31.25%) entre 33 et 42ans .

Question

- Répartition selon l'expérience

Items	Nombre de réponse	Pourcentage
0-5 ans	5	31.25%
Entre 5-10 ans	6	37.5%
Entre 10-20 ans	4	25%
>20 ans	1	6.25%

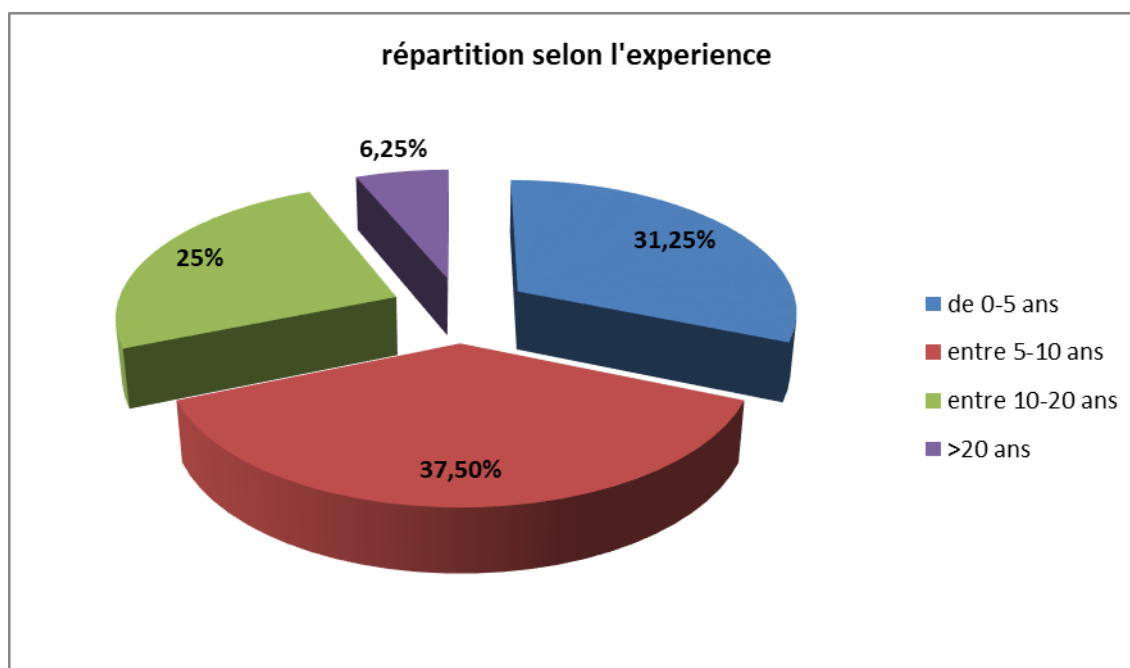


Figure n°3

Commentaire :

Nous observons que (31.25%) des enseignantes questionnés leur expérience est de moins de (5ans), (37.5%) des enseignantes interrogées ont une expérience qui est entre (5-10

ans), (25%) leur expérience est entre (10-20 ans) et la minorité des enseignantes (6.26%) intégrées ont mentionné qu'ils sont dans le domaine de depuis plus (10ans).

Question n°01 :

Selon vous l'enseignement du français langue Étrangère au cycle moyen est centré sur : l'oral ou l'écrit ?

Nous Avon proposé cette question pour connaître l'importance de l'orale dans l'enseignement de la langue française étrangère.

Items	Nombre de réponse	Pourcentage
L'orale	2	12.5%
L'écrit	14	87.5%

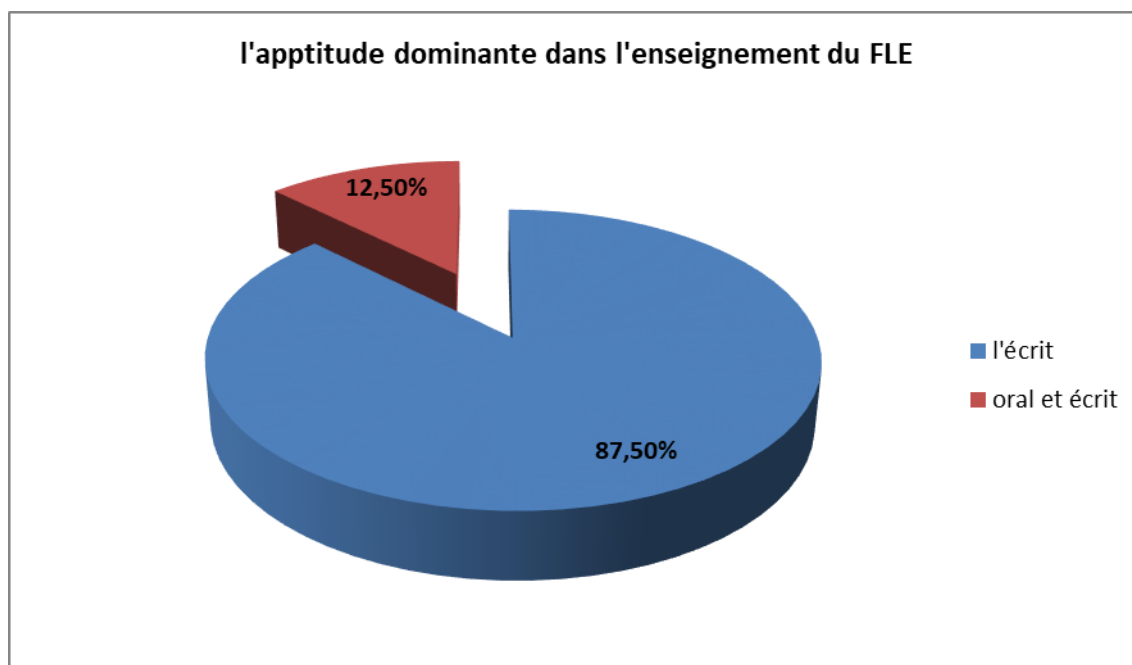


Figure n°04

Commentaire :

Nous remarquons que la majorité des enseignants (87.5%) ont répondu que l'enseignant du Français langue étranger est centré sur l'écrit et la minorité (12.5%) ont affirmé qu'il est centré sur l'oral et l'écrit. Ils justifient leur réponse ainsi :

Au cycle moyen l'enseignement est centré sur l'écrit car l'écrit joue un rôle très important en français langue étranger. Les épreuves de fin de cycle sont à l'écrit.

L'écriture c'est enseigner les opérations de mise en texte. En plus, enseigner l'écriture pour un apprenant ce n'est pas pour devenir écrivain mais pour répondre à des besoins sociaux.

L'enseignant du français langue étranger se base sur l'écrit car la langue écrite est considérée comme étant ; le pivot d'une langue étrangère, c'est le moyen d'expression des idées écrites.

Question n°02 :

Combien de séances sont consacrées à l'expression orale ?

Nous avons proposé cette question pour savoir est ce que le temps est suffisant ou non pour enseigner l'expression orale. Y a-t-il assez de séances ; est si le nombre est conforme aux exigences du programme.

Nombre de séance par séquence	Nombre de séance par projet	pourcentage
03	01	100%

Commentaire

Selon les programmes de la quatrième année moyenne 2017/ 2018, chaque séquence contient une seule séance consacrée à la production orale qui a pour durée une heure (cette

heure est divisé entre la compréhension et expression orale chez les enseignant), ce qui fait 03 séance pour chaque projet. Tous les enseignants respectent cette répartition exigée par la tutelle et arrivent à assurer une séance pour chaque séquence.

Question n°03

Est-ce que vous pensez que le temps consacré à l'enseignement /apprentissage de l'oral est suffisant au insuffisant ?

Nous avons posé cette question pour savoir si le temps est suffisant pour réaliser cette séance et atteindre les objectifs ciblés à la fin de la séance aussi si les enseignants valorisent cette séance et lui donnent une importance telle que les autres séances.

Items	Nombre de réponse	Pourcentage
Suffisant	0	0%
Insuffisant	16	100%



Figure n°05

Commentaire

Nous avons remarquant que tous les enseignantes (100%) ont répondu insuffisant.

Il justifier leur réponse en générale par ; l'état a imposé la séance de l'oral se fait en une heure, il sera utile des séances des remédiations et l'intégration, ainsi que la séance contient de deux activités compréhension et expression.

Question n°04

Quelle sont les supports pédagogiques que vous utilisez pour l'activité de l'expression oral ?

Le but de cette question ; est de savoir si les enseignants utilisent un seul type de support et une seule méthodologie pour enseigner l'expression orale afin de confirmer l'utilisation ou non de l'approche éclectique d'une manière indirect.

item	Nombre d'enseignants	pourcentage
Vidéo- audio- visuel	5	31.25
Document audio	2	12.5
Images	9	56.25%

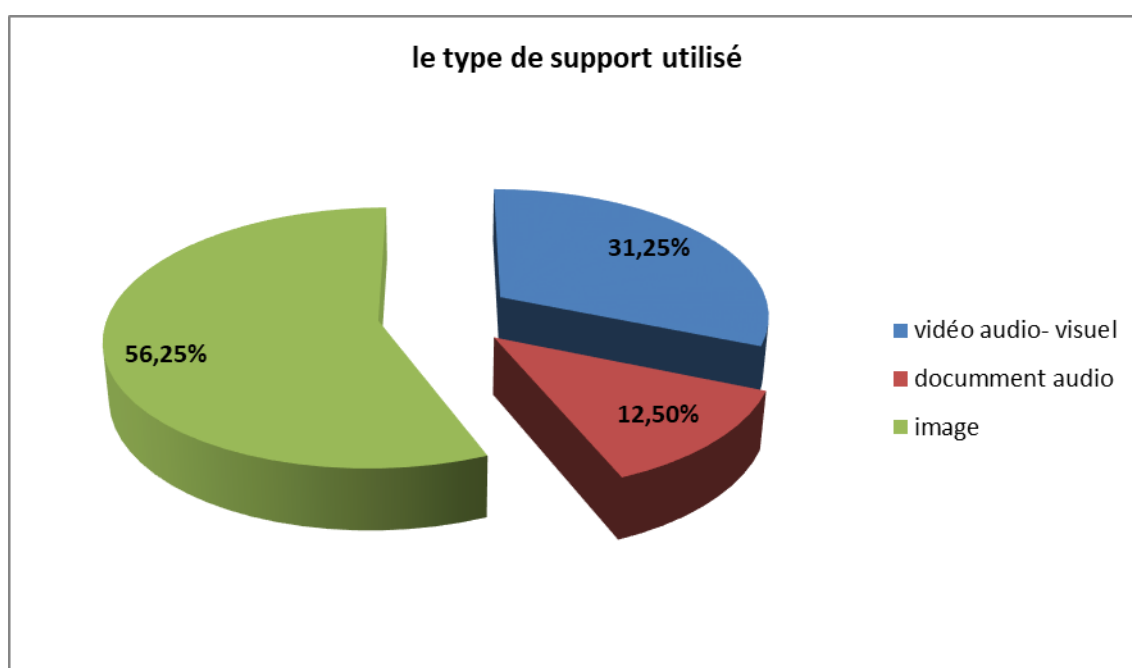


Figure n°06

Commentaire :

(56.25%) des enseignants interrogés utilisent des images et des illustrations qui figurent dans le manuel dans leur séance de l'expression orale, (31.25%) utilisent des vidéos et (12.5%) utilisent des documents sonores.

Nous remarquons que les enseignants utilisent des images du manuel dans leur séance de 'enseignement de l'expression orale, cela est à cause du manque des moyens dans les établissements, ceux qui ont un matériel audio-visuel (data-show) exploitent des supports

audio- visuel, d'autres enseignants utilisent des enregistrements audio à travers le portable pour faire leurs séances de l'expression orale.

Le choix du matériel à utiliser dépend aussi des thèmes proposés ; mais les enseignants choisissent de varier leurs supports afin d'ajouter une vivacité à leur cours et éviter la redondance

Donc la variété des supports en classe de quatrième année moyen pour enseigner l'orale, confirme la pratique d'un éclectisme méthodologique par les enseignants du moyen.

Question n°05

Est-ce que l'utilisation de ces supports à la fois favorise l'expression orale de vos apprenants ?

Cette question a pour but de montrée l'importance de L'approche éclectique que dans l'enseignant de l'expression orale.

Items	Nombre de réponse	Pourcentage
Oui	10	62.5
Non	6	37.5

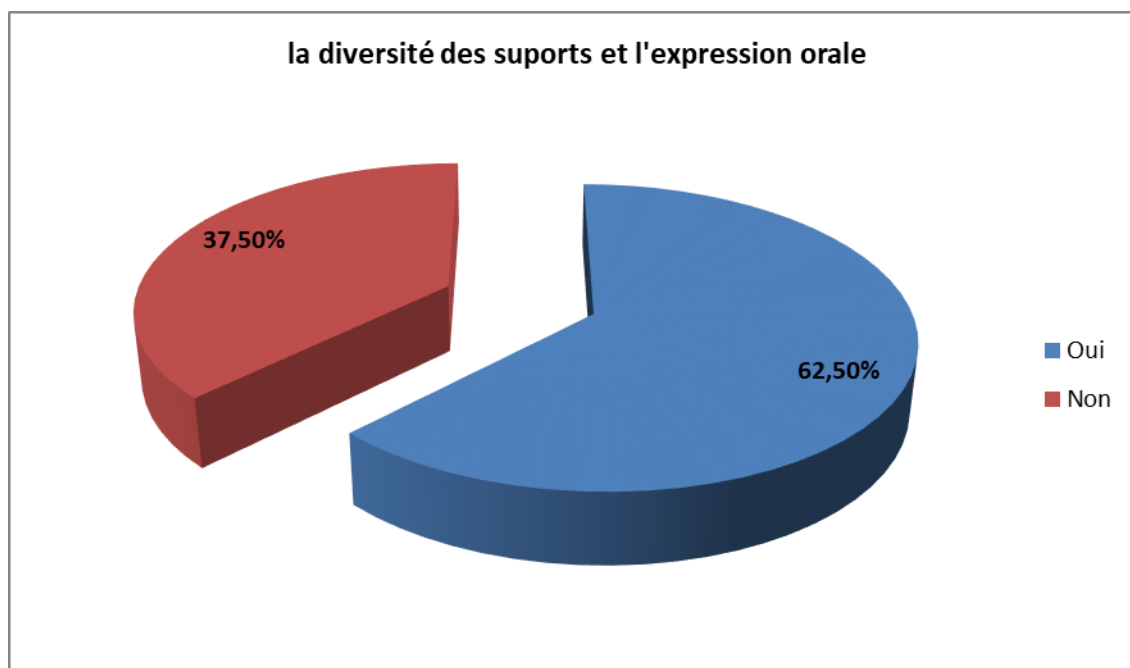


Figure n°7

Commentaire

Selon le graphique, nous avons constaté que presque la moitié des enseignants (62.5%) n'utilise pas plusieurs supports à la fois par ce que cette variété pourrait ne pas aider l'apprenant en difficulté et avec un seul support l'apprenant pourrait mieux s'exprimer, ce qui va créer chez eux un manque de concentration qui perturbe la réflexion pendant le cours, les autres (37.5%) sont pour l'utilisation de plusieurs supports à la fois, ils justifient leur réponse par :

Les supports variés aident les apprenants à s'exprimer car il leur facilite de trouver des idées.

L'hétérogénéité des niveaux des apprenants.

Il y a d'autre enseignants qui ont préféré de ne pas donner leur justification.

Cependant l'utilisation de plusieurs supports et méthodes selon l'approche éclectique ne se fait dans une seul séance car effectivement la variété des supports va distraire l'intention de l'apprenant, donc la variation les supports se fait tout au long de l'année, c'est-à-dire varier les supports d'une séance à l'autre selon les besoins, les thèmes et la disponibilité du support et matériel audio-visuel.

Question n°06

Adoptez-vous une méthode précise dans l'enseignement de l'expression orale ?

Le but de cette question pour connaître est ce que l'approche éclectique est employée pour enseigner l'expression orale.

Items	Nombre de réponse	Pourcentage
oui	5	62.5%
Non	3	37.5%

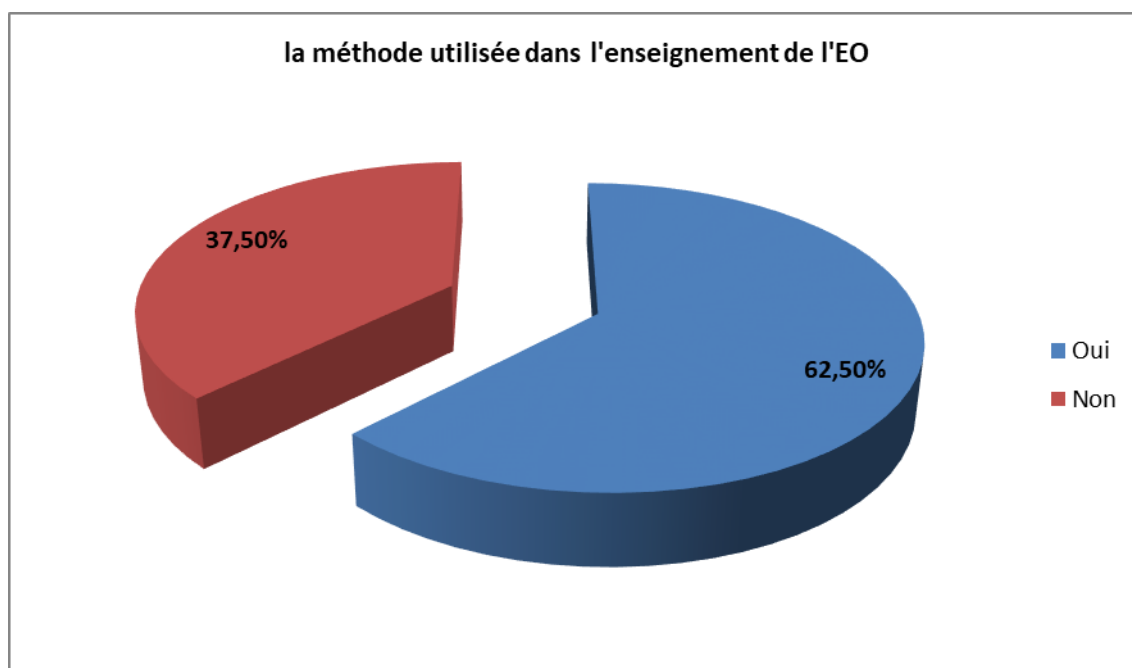


Figure n°8

Commentaire

Parmi les (16) enseignants(8) seulement ont répondu à cette question, (62.5%) d'entre eux ont répondu oui et (37.5%) ont répondu non.

La plus part des enseignants ont préféré l'approche éclectique pour les fins suivantes ;

L'approche éclectique permet l'utilisation de plusieurs méthodes de l'enseignement.

Elle nécessite l'utilisation de différents types de mémoire (visuel et auditive).

L'approche éclectique est nécessaire car elle est la meilleure façon d'apprendre une langue.

C'est un moyen de la motivation dans les classes.

Elle donne un espace plus libre à l'enseignement pour enseigner et appliquer aussi l'apprenant dans son apprentissage pour exprimer.

Donc, la pratique de l'approche éclectique est nécessaire au niveau de l'enseignement de l'expression orale puisqu'elle aide les apprenants en les motivant pour s'exprimer.

Les enseignants qui non pas répondu à la question ne maitrise pas ou ignore ce que c'est une approche éclectique ou son emploi dans l'enseignement apprentissage de l'expression orale car ils sont nouveaux dans le domaine de l'enseignement. Ou il n'utilise qu'une seul méthode.

Question n°7

Les sujets traités pendant la séance de l'expression orale sont issus de manuel scolaire ou issu de proposition personnel ?

Cette question vise à savoir quel support utilisent les enseignants lors de la séance de la production orale, se repèrent-ils aux supports du manuel ou proposent-ils des sujets personnels.

Items	Nombre de réponse	Pourcentage
Issus de manuel scolaire	11	68.75%
Issu de proposition personnelle	5	21.25%

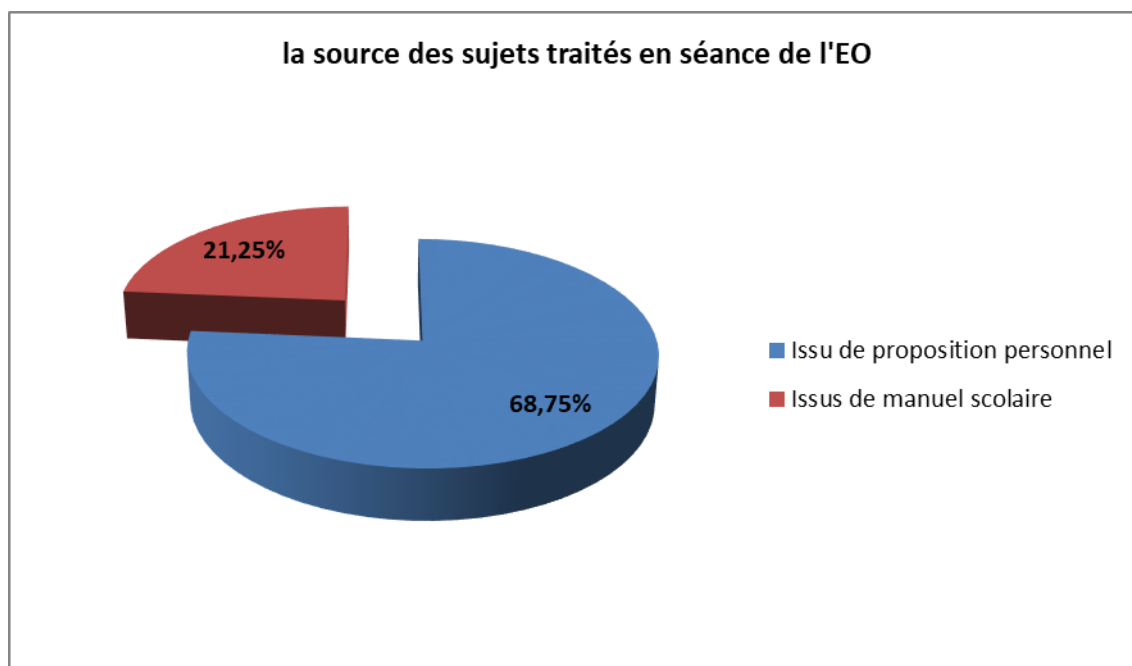


Figure n°09

Commentaire

Nous avons remarqué que (65%) des enseignants n'utilisent pas les sujets proposés dans le manuel scolaire, ils font recours à des sujets qu'ils choisissent de façon personnelle en prenant en compte les centres d'intérêt de leurs apprenants et leurs niveaux ainsi que leurs difficultés langagières, (35%) des questionnés font recours aux sujets présents dans le manuel, ce sont des enseignants novices dans certains cas et dans d'autres ils s'intéressent plus à l'écrit.

Question n°8

Sont-ils motivant ?

L'objectif de cette question est de savoir si les sujets proposés aux apprenants pendant la séance de l'expression orale sont parmi leur centre d'intérêt, dans le but de savoir si ces sujets la motivent les élèves à prendre la parole et à s'exprimer.

Items	Nombre de réponse	Pourcentage
motivants	3	18.75
démotivants	13	81.25

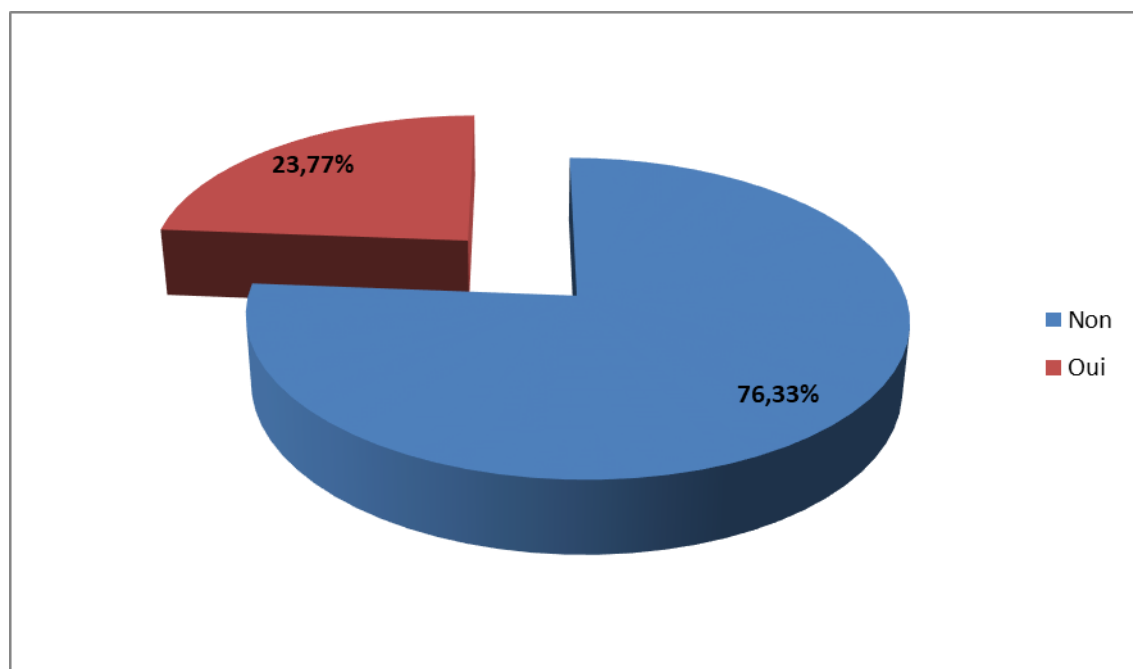


Figure 10 : est ce que les supports sont motivants

Commentaire

Selon le graphique ; (76,33%) des enseignants ont répondu que les sujets proposés dans le manuel pour la séance de l'expression orale sont démotivants car ils sont loin des centres d'intérêt des élèves qui sont des adolescents qui ont tendance à s'intéresser à des domaines particuliers tel que la technologie, le Facebook ... etc.

Cela justifie pourquoi les enseignants proposent des sujets personnels pendant cette séance.

Question n°9

De quelle nature relèvent les difficultés rencontrées par vos apprenants dans une séance de l'expression orale ?

Nous Avon posé cette question pour connaître la nature des problèmes que les apprenants rencontrent dans la séance de l'expression orale et les difficultés qui les empêche de prendre la parole.

Items	Nombre de réponse	Pourcentage
Prononciation	9	56.25%
Rythme	0	
L'intonation	0	
L'élision	0	
La liaison	3	18.75%
Autre	4	25%

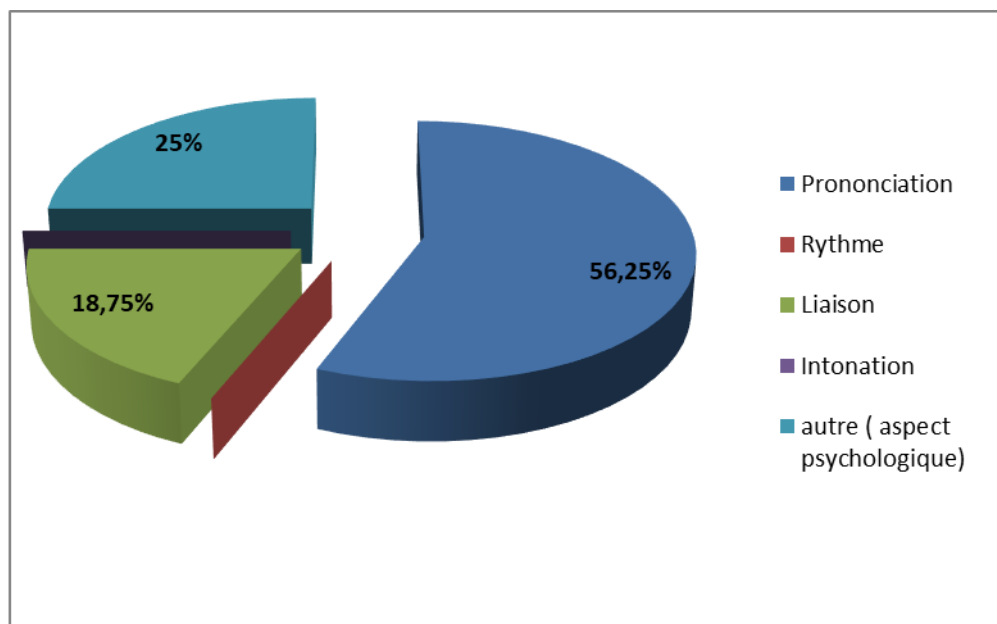


Figure 10 : les difficultés de la prise de la parole

Commentaire :

A partir de ce graphique nous détectons quelles sont les difficultés les plus rencontrés par les apprenants en parlant le français.

Nous remarquons que plus de la moitié (56.25%) des apprenants ont des difficultés de prononciation en parlant le français (difficultés de prononcer les mots correctement), (18.75%) des apprenant ont des difficultés de la liaison (la liaison des mots), et (25%) ne prennent pas la parole pour des raisons psychologique notamment la timidité, la peur de mal articuler ou bégayer.

Question n°10

Quelles stratégies adoptez-vous pour que vos apprenants surmontent ces difficultés ?

Notre but de cette question est de connaître les différentes stratégies utilisées par les enseignants et leur méthode pour aider leurs apprenants à dépasser leurs difficultés en expression orale.

enseignant	Réponse
E1	La répétitions pousse l'apprenant à mémorisé ce qu'il a vu durant la leçon.
E2	Animer la classe pendant cette séance.
E3 /E4/E5/E6	Simplifier les supports.
E7	Adapter son discours et faire face aux situations imprévisible.
E8	La création des activités ludique.
E9/E10/E11	La création des situations de communication conditionnées la ou les apprenants peuvent prendre la parole et elle est efficace.
E12	Acquisition des outils linguistique (maitrise des principes fonctions de communication, connaissance du système phonologique ...).

Commentaire

Nous avons remarquant que Cinq enseignants ont répondu de la question, leurs réponses sont variées mais chaque méthode adoptée vise à rendre l'activité de l'expression orale plus facile et plus intéressante pour l'apprenant afin de le pousser à prendre la parole.

Question n°11

Selon vous, quel est le meilleur moyen pour envaler l'apprentissage de l'expression orale de vous apprenants ?

Nous avons posons cette question pour savoir l'enseignant utilise quel démarche pour réussir la séance de l'expression orale, encoure est ce que cette démarche peut servir la méthode de l'approche par compétence.

	nombre de réponses	Pourcentage
Débat	1	6.25%
Exposé oral	4	25%
Simulation	9	56.25%
Autre (dialogue)	2	12.5%

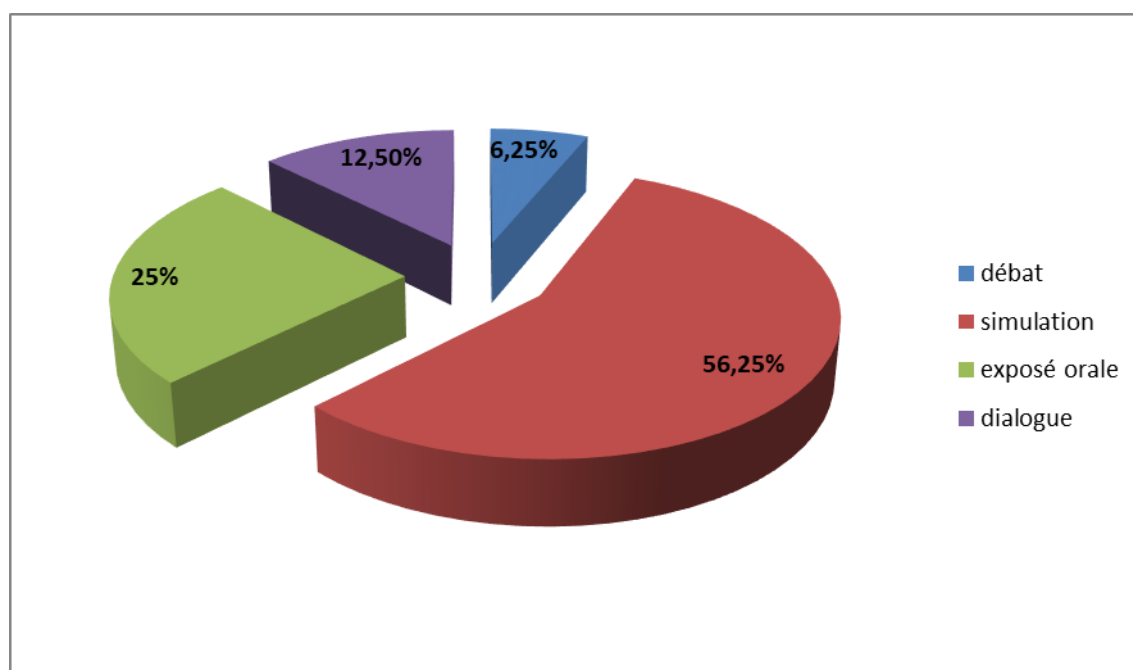


Figure 11 : modalités de l'évaluation de l'expression orale

Commentaire :

(56.25%) des enseignants utilisent la simulation pour faire réussir la séance de l'expression orale (6.25%) enseignants qui ont fait l'exposition orale sous forme de débat (25%) des questionnés sont opté pour l'utilisation de l'exposé, et autre enseignants (12.5%) ont préféré le dialogue

Nous avons remarqué que la majorité des personnes interrogée préfèrent l'utilisation de la simulation pendant la séance de l'expression orale parce qu'elle est la plus proche à l'approche par compétence. Le recours à l'exposé oral est aussi une modalité d'évaluation utilisée souvent.

Le débat est peu utilisé car il demande des capacités linguistiques élevées.

2.2.1.5. Synthèse des données

L'enseignement/apprentissage de l'expression orale en FLE a connu une évolution considérable dans le système éducatif algérien. Il est l'une des quatre aptitudes sur lesquelles l'approche communicative et l'approche par compétence se basent.

Mais en réalité, l'enseignement de l'écrit prime toujours dans les pratiques enseignantes.

D'une part, le temps consacré à l'enseignement de l'expression orale est insuffisant pour réaliser les objectifs attendus, la prise de parole se fait dans la même séance de la compréhension orale et parfois elle ne se fait jamais.

D'autre part, les supports exigés par le manuel scolaire sont démotivants et loin du monde des adolescents qui sont en 4^{ème} année moyenne, c'est pourquoi cela oblige les enseignants à faire recours à des sujets et des supports extérieurs pour réaliser leurs cours.

Afin de faire réussir cette séance, les enseignants exploitent des supports variés, ils se réfèrent à l'éclectisme pour attirer l'attention des apprenants. Pour cela ils utilisent plusieurs stratégies dans leur enseignement, dans l'objectif de motiver leurs apprenants ; les encourager à prendre la parole et dépasser les difficultés qu'ils ont sachant que leurs lacunes en matière de prise de parole varient de la difficulté de prononciation, la liaison ; la timidité et la peur de bégayer.

Et pour évaluer l'efficacité de ces stratégies, ils emploient plusieurs modalités d'évaluation selon le niveau de leurs élèves et qui varient entre simulation exposé orale ou dialogue.

2.2.2. L'observation de classe

Pour la réalisation de cette partie de notre mémoire, nous nous sommes essentiellement basés sur les travaux et l'analyse d'une grille élaborée par BENMALEM Hamza¹ pour évaluer les interactions en classe de langue étrangères. Nous avons aussi intégré des critères qui décrivent les comportements et les attitudes des apprenants au cours de la leçon, afin de cerner tous les aspects de l'opération en rapport avec notre sujet de recherche.

Ainsi, pour les besoins de notre enquête, nous nous sommes présentés dans différentes collèges relevant de la circonscription pédagogique d'Ain Defla. Munis d'une grille d'observation, nous avons tenu à assister à des leçons diverses ayant comme point commun la dominance de l'oral. Nous avons procédé à des enregistrements et à une prise de notes détaillée pour décrire aussi minutieusement que possible les séances observées.

2.2.1. Présentation des résultats des observations

Les données seront d'abord exposées sous forme individuelle, suite à quoi nous procéderons à une confrontation des données à travers une grille de dépouillement.

Observation N°01 :

réf.	CRITERES D'EVALUATION ET COMPETENCES	1	2	3	4
A	ORGANISATION				
1	Met en évidence les objectifs du cours				X
2	Introduit chaque phase du cours			X	
3	Résume ce qui a été appris		X		
4	Alterne entre travail collectif, en tandem et individuel			X	
B	GESTION DU TEMPS				
1	Gère le temps imparti pour chaque phase du cours				X
2	Fait appel aux différentes compétences à chaque cours			X	
C	UTILISATION DU MATERIEL				
1	Utilise différents supports (manuel, audio, vidéo, image...)				X
2	Utilise le tableau à bon escient			X	
D	AISANCE LINGUISTIQUE ET PHONETIQUE DE L'ENSEIGNANT				

¹ BENMALEM, Hamza (septembre 2017), *L'enseignement de l'expression orale en classe de français langue étrangère au cycle primaire en Algérie : cas de la 5ème année primaire*. Mémoire de master 2, sciences du langage/didactique. Directeur de recherche : M. Samir HACHADI. Université LOUNICI Ali, Blida II.

1	S'exprime avec aisance à l'oral				X
2	Evite d'avoir recours à la langue maternelle de l'apprenant				X
3	Fait des efforts pour corriger certains défauts phonétiques			X	
4	Utilise des variations de rythme				X
5	Utilise des variations d'intonation			X	
E	ASPECTS COGNITIFS				
1	Est capable de gérer et de discipliner les apprenants			X	
2	Sait écouter et se montrer patient avec l'apprenant			X	
3	Utilise différents types de questions			X	
4	Reformule ses questions différemment en cas d'incompréhension			X	
5	Cherche à faire réfléchir les apprenants			X	
F	STRATEGIES CORRECTIVES				
1	Incite l'apprenant à se corriger à l'oral		X		
2	Fait appel à des exercices de phonétique corrective en classe			X	
3	Laisse parler les apprenants sans les interrompre		X		
G	CLARTE				
1	Donne des exemples pour clarifier l'idée et aider l'apprenant			X	
2	Répète les éléments mal compris et les explique clairement				X
3	Utilise un langage clair, facile à comprendre			X	
4	Sait se faire entendre jusqu'au fond de la classe				X
5	Explique clairement les consignes				X
H	INTERACTION				
1	Encourage les élèves en les interrogeant personnellement			X	
2	Stimule tous les élèves (même les plus faibles)				X
3	Suscite l'interaction entre les élèves				X
4	Evite les critiques négatives				X
5	Accorde un temps de parole suffisant à l'apprenant				X
I	LES ELEVES				
1	Sont intéressés			X	
2	Comprennent				X
3	S'expriment avec aisance dans la langue cible			X	
4	Evitent le recours à la langue maternelle			X	
5	Prononcent bien				X

1	2	3	4
jamais	rarement	souvent	toujours

Les conditions de l'observation

Lundi 07 janvier 2018, 13h30. CEM : Bouhani Abdellah Arib Milieu : centre-ville cité 50 logement (urbaine)

Enseignant : (homme) licence système classique obtenue en 2010, titulaire, 8 ans d'expérience. Résident à : Ain Defla

Nombre d'élèves : 32, disposition : rangée classique (4 rangées)

Classe : 4 AM4.

Cours : Expression orale.

Titre : argumenter en utilisant l'explicatif pour faire agir en faveur de la protection du littorale.

Durée : 1 Heure.

Matériel didactique : fichier sonore

Objectif : -Produire un discours cohérent autour d'un document sonore pour exprimer sa position.

- Construire une argumentation pour attirer l'intention et faire prendre conscience.

L'enseignant

L'enseignant respecte l'enchaînement des étapes du cours, il situe l'apprentissage, énonce clairement le contenu de la leçon et les tâches à faire il commence sa leçon par un petit rappel du projet, de la séquence extrême de la leçon les élèves savent déjà qu'ils ont une activité d'oral parce qu'ils sont habitués au déroulement des séances. Le document sonore parle d'une campagne de nettoyage organisée par l'association Ness El khir avec la participation des élèves.

Pour les apprenants le sujet était motivant. la conscientisation de l'apprenant est un aspect très important de l'approche par les compétences et d'apprentissage par découverte. Le groupe est composé de 32 élèves, disposés sur quatre rangées de tables composant de deux élèves. Ils sont pour la plupart de familles des fonctionnaires.

A partir de leur apparence, ils ont à peu près le même âge et sont issus du même milieu socioéconomique. A en juger par le taux de participation, il existe un écart de niveau et de motivation. Cela dit, l'ensemble de la classe manifeste des attitudes positives envers l'apprentissage, même s'ils ne participent pas, les apprenants ne quittent pas l'enseignant des yeux.

Quelques apprenants expriment leur désir de communiquer en levant le doigt, mais ne participent que lorsqu'ils sont interrogés.

Interactions :

Tout au long de la leçon, l'enseignant a été la source des interactions. La totalité des interactions avait rapport avec le support et la leçon.

Interlocuteurs et rôle :

Enseignant : émet une consigne, fait écouter le document sonore plusieurs écoutes, reformule ou illustre en cas d'incompréhension ou s'il juge le taux de participation insuffisante, désigne et interroge,

Apprenants : actes de langage : demandes : quelques-unes

Réponses : simples, parfois des phrases mal formulées.

Commentaires : quelques-uns.

On peut les diviser sur 3 groupes

- Doués : au nombre de 7, manifestent de très bonnes capacités en compréhension, essaient de participer systématiquement, pas particulièrement aisés, phonétique très acceptable, conduites autocorrectives

- Mi- doués : la masse de la classe (environ 15), ont l'air de comprendre mais ne participent pas souvent (par timidité peut-être), clairement moins habiles (manque de rythme et de fluidité), participent surtout collectivement

- Passifs : une dizaine, observent avec attention, aucune participation,

N.B : Il est à noter que l'enseignant est en retard par rapport à la progression annuelle.

Observation N°02 :

réf.	CRITERES D'EVALUATION ET COMPETENCES	1	2	3	4
A	ORGANISATION				
1	Met en évidence les objectifs du cours				X
2	Introduit chaque phase du cours			X	
3	Résume ce qui a été appris		X		
4	Alterne entre travail collectif, en tandem et individuel		X		
B	GESTION DU TEMPS				
1	Gère le temps imparti pour chaque phase du cours			X	
2	Fait appel aux différentes compétences à chaque cours		X		
C	UTILISATION DU MATERIEL				
1	Utilise différents supports (manuel, audio, vidéo, image...)				X
2	Utilise le tableau à bon escient			X	
D	AISANCE LINGUISTIQUE ET PHONETIQUE DE L'ENSEIGNANT				
1	S'exprime avec aisance à l'oral				X
2	Evite d'avoir recours à la langue maternelle de l'apprenant				X
3	Fait des efforts pour corriger certains défauts phonétiques			X	
4	Utilise des variations de rythme				X
5	Utilise des variations d'intonation			X	
E	ASPECTS COGNITIFS				
1	Est capable de gérer et de discipliner les apprenants			X	
2	Sait écouter et se montrer patient avec l'apprenant			X	
3	Utilise différents types de questions				X
4	Reformule ses questions différemment en cas d'incompréhension			X	
5	Cherche à faire réfléchir les apprenants				X
F	STRATEGIES CORRECTIVES				
1	Incite l'apprenant à se corriger à l'oral				X
2	Fait appel à des exercices de phonétique corrective en classe			X	
3	Laisse parler les apprenants sans les interrompre		X		
G	CLARTE				
1	Donne des exemples pour clarifier l'idée et aider l'apprenant			X	
2	Répète les éléments mal compris et les explique clairement				X
3	Utilise un langage clair, facile à comprendre			X	

4	Sait se faire entendre jusqu'au fond de la classe				X
5	Explique clairement les consignes				X
H	INTERACTION				
1	Encourage les élèves en les interrogeant personnellement			X	
2	Stimule tous les élèves (même les plus faibles)				X
3	Suscite l'interaction entre les élèves				X
4	Evite les critiques négatives				X
5	Accorde un temps de parole suffisant à l'apprenant				X
I	LES ELEVES				
1	Sont intéressés			X	
2	Comprennent				X
3	S'expriment avec aisance dans la langue cible			X	
4	Evitent le recours à la langue maternelle			X	
5	Prononcent bien				X

1	2	3	4
jamais	rarement	souvent	toujours

Les conditions de l'observation

Lundi 07 janvier 2018, 14h30. CEM : Bouhani Abdellah Arib Milieu : centre-ville cité 50 logement (urbaine)

Classe : 4AM2

Enseignant : (homme) licence système classique obtenue en 2010, titulaire, 8 ans d'expérience. Résident à : Ain Defla

Nombre d'élèves : 40, disposition : rangée classique (4 rangées)

Classe : 4 AM. Cours : Expression orale.

Titre : argumenter en utilisant l'explicatif pour faire agir en faveur de la protection du littorale.

Durée : 1 Heure.

Matériel didactique : images

Objectif : -Produire un discours cohérent autour d'un document sonore pour exprimer sa position.

- Construire une argumentation pour attirer l'intention et faire prendre conscience.

L'enseignante

L'enseignante présente son support aux apprenants et leur pose une première question, elle incite les élèves à la réflexion, les apprenants exercent pas leur capacité à émettre des hypothèses qu'ils vont vérifier, elle a utilisé des images et le tableau comme support didactique, les images n'étaient pas celles proposées dans le manuel mais des images que l'enseignante avait choisi, elles étaient d'une bonne qualité d'impression, et cela a attiré l'intention des apprenants.

L'enseignante s'exprime avec aisance et, et incite ses élèves à prendre la parole sans faire recours à leur. Langue mère. Lorsqu'il y a une incompréhension elle reformule la question de plusieurs manières s en employant un lexique plus facile. Quand l'apprenant fait une faute elle l'encourage à s'auto-corriger en lui expliquant la nature de sa faute. Elle utilise des variations rythmiques cela a induit une animation dans la classe et ça à inciter les apprenants à interagir.

L'enseignante a su répartir le temps de la séance entre questions et intervention des apprenants mais elle n'a pas pu faire parler tous les élèves de la classe à cause de leur nombre (40 apprenants).

La séance s'est déroulée dans un calme ; les apprenants écoutaient et interagissaient avec leur enseignante qui était très patiente avec eux et essayait de leur donner assez de temps mais comme nous l'avons signalé plus haut cela était impossible à cause du nombre des apprenants, en même temps elle reformulait chaque fois les questions que les élèves ne comprenaient pas et expliquait les concepts vagues.

Interactions :

Tout au long de la leçon, l'enseignant a été la source des interactions. La totalité des interactions avait rapport avec le support et la leçon.

Interlocuteurs et rôle :

Enseignant : émet une consigne, fait présenté plusieurs images, reformule ou illustre en cas d'incompréhension ou s'il juge le taux de participation insuffisante, désigne et interroge,

Apprenants : actes de langage : demandes : quelques-unes

Réponses : réponses simples, les élèves étaient motivés dès le début de la séance, ils répondaient aux questions de leur enseignante et essayaient de commenter, certain éléments se corriger et essayait de corriger leurs camarades, et échanger des idées parfois, ils étaient tous intéressés même les plus faibles.

Commentaires : quelques-uns.

On peut les diviser sur 3 groupes

- Doués : au nombre de 5, manifestent de très bonnes capacités en compréhension, essaient de participer systématiquement, pas particulièrement aisés, phonétique très acceptable, conduites autocorrectives

- Mi- doués : la masse de la classe (environ 20), ont l'air de comprendre mais ne participent pas souvent, clairement moins habiles (manque de rythme et de fluidité), participent surtout collectivement

- Passifs : 15 élevés, observent avec attention, aucune participation,

N.B :

Il est à noter que l'enseignant est en retard par rapport à la progression annuelle.

Observation N°03 :

réf.	CRITERES D'EVALUATION ET COMPETENCES	1	2	3	4
A	ORGANISATION				
1	Met en évidence les objectifs du cours				X
2	Introduit chaque phase du cours			X	
3	Résume ce qui a été appris			X	
4	Alterne entre travail collectif, en tandem et individuel			X	
B	GESTION DU TEMPS				
1	Gère le temps imparti pour chaque phase du cours			X	

2	Fait appel aux différentes compétences à chaque cours	X			
C	UTILISATION DU MATERIEL				
1	Utilise différents supports (manuel, audio, vidéo, image...)				X
2	Utilise le tableau à bon escient			X	
D	AISANCE LINGUISTIQUE ET PHONETIQUE DE L'ENSEIGNANT				
1	S'exprime avec aisance à l'oral			X	
2	Evite d'avoir recours à la langue maternelle de l'apprenant		X		
3	Fait des efforts pour corriger certains défauts phonétiques		X		
4	Utilise des variations de rythme		X		
5	Utilise des variations d'intonation			X	
E	ASPECTS COGNITIFS				
1	Est capable de gérer et de discipliner les apprenants			X	
2	Sait écouter et se montrer patient avec l'apprenant			X	
3	Utilise différents types de questions				X
4	Reformule ses questions différemment en cas d'incompréhension			X	
5	Cherche à faire réfléchir les apprenants			X	
F	STRATEGIES CORRECTIVES				
1	Incite l'apprenant à se corriger à l'oral			X	
2	Fait appel à des exercices de phonétique corrective en classe		X		
3	Laisse parler les apprenants sans les interrompre		X		
G	CLARTE				
1	Donne des exemples pour clarifier l'idée et aider l'apprenant			X	
2	Répète les éléments mal compris et les explique clairement				X
3	Utilise un langage clair, facile à comprendre			X	
4	Sait se faire entendre jusqu'au fond de la classe				X
5	Explique clairement les consignes				X
H	INTERACTION				
1	Encourage les élèves en les interrogeant personnellement			X	
2	Stimule tous les élèves (même les plus faibles)	x			
3	Suscite l'interaction entre les élèves		x		
4	Evite les critiques négatives	x			
5	Accorde un temps de parole suffisant à l'apprenant		X		
I	LES ELEVES				
1	Sont intéressés			X	
2	Comprennent		x		

3	S'expriment avec aisance dans la langue cible	x			
4	Evitent le recours à la langue maternelle	x			
5	Prononcent bien	X			

1	2	3	4
jamais	rarement	souvent	toujours

Les conditions de l'observation

Mardi 25 avril 2018, 09h00. CEM : El Khawarizmi Mkhatria. Milieu : rural

Enseignante : (femme), diplômée LMD obtenue en 2013, titulaire, 2 ans d'expérience.

Résident à : Tachta

Nombre d'élèves : 40, disposition : rangée classique (4 rangées)

Classe 4AM Cours : expression orale

Titre : argumenter dans la fable

Durée : 1 heure

Matériel didactique : images (photo d'une fable)

Objectif : - Identifier les animaux d'une fable à partir d'une photo.

- S'exprimer à partir d'une image

- raconter une fable a visée argumentative avec ses propres mots.

L'enseignante

L'enseignante est le centre de l'opération enseignement/apprentissage, elle domine la parole tout au long de la séance. Les apprenants n'exercent pas leur capacité à émettre et à vérifier leurs hypothèses.

L'enseignante a fait recours à la langue maternelle à chaque fois qu'elle rencontre un mot difficile à expliquer aux élèves, et elle ne les empêche pas de faire de même. Pour l'explication des concepts difficiles et pour les situations de blocage, la langue maternelle a été toujours la solution pour l'enseignante.

La prononciation de l'enseignante n'était pas très correcte, elle prononcé le phonème [u] et [y] de la même façon. Cela est présent aussi dans la prononciation des apprenants.

Aussi elle ne vérifiait pas la compréhension de la consigne ou des questions par les élèves, elle se contentait de répéter la question sans aucune reformulation.

Elle parle d'un ton agréable mais sans parvenir à faire entendre les apprenants à l'arrière de la classe est cela les rend complètement désintéressés.

L'enseignante ne respecte pas l'enchaînement des étapes du cours, elle lit une partie du texte puis pose une question qui n'a pas de visée directe avec les objectifs du cours. Ses questions ne sont pas pertinentes.

Le groupe est composé de 40 élèves. Ils sont pour la plupart de familles moyennes. Quelques apprenants manifestent beaucoup de difficultés avec la langue française, et s'exprimer difficilement. Cela n'empêche que certain éléments pouvait s'exprimé aisément en français mais montré un grand désintérêt pendant le cours.

Le point positif est le fait que vers la fin de la leçon, elle a insisté sur l'acte de parole ciblé. Elle fait répéter aux apprenants afin de systématiser la structure.

Tout au long de la leçon, l'enseignant a été la source des interactions. La quasi-totalité des interactions avait rapport avec le support et la leçon. Il y'avait des interactions inter-élèves spontanées mais hors contexte, des apprenants se parlaient dans un français courant.

Interlocuteurs et rôles :

Enseignante : émet une consigne, fait présenté une seule image, reformule ou illustre en cas d'incompréhension ou s'il juge le taux de participation insuffisante, désigne et interroge,

Elèves : les élèves étaient un peu motivés dès le début de la séance.

Réponses : quelques réponses complexes

Commentaires : aucun

On peut les diviser sur 3 groupes

- Doués : de 6 à 8 élèves, manifestent de très bonnes capacités en compréhension, mais un grand désintérêt pour le cours.

- Mi- doués : à peu près 10 élèves, pas aussi aisés que la catégorie précédente, mais peuvent suivre la leçon, parlent quand il y'a une réponse collective mais avec une fausse prononciation.
- Passifs : plus de 20 des élèves, ne prêtaient aucune attention, aucune participation et aucun intérêt pour le thème ou le cours en général.

Tableau de dépouillement

Enseignant		1	2	3	réponses	pourcentage
Critères	items					
A1	A					0%
	B					0%
	C					0%
	D	X	X	X	3	100%
A2	A					0%
	B					0%
	C	X	X	X	3	100%
	D					0%
A3	A					0%
	B	X	X		2	66%
	C			X	1	33%
	D					0%
A4	A					0%
	B		X		1	33%
	C	X		X	2	66%
	D					0%
B1	A					0%
	B					0%
	C		X	X	2	66%
	D	X			1	33%
B2	A			X	1	33%
	B		X		1	33%
	C					0%
	D	X			1	33%
C1	A					0%
	B					0%

	C					0%
	D	X	X	X	3	100%
C2	A					0%
	B					0%
	C	X	X	X	3	100%
	D					0%
D1	A					0%
	B					0%
	C			X	1	33%
	D	X	X		2	66%
D2	A					0%
	B			X	1	33%
	C					0%
	D	X	X		2	66%
D3	A					0%
	B			X	1	33%
	C	X	X		2	66%
	D					0%
D4	A					0%
	B		X	X	2	66%
	C					0%
	D	X			1	33%
D5	A					0%
	B		X		1	33%
	C	X		X	2	66%
	D					0%
E1	A					0%
	B					0%
	C	X	X	X	3	100%
	D					0%
E2	A					0%
	B					0%
	C	X	X	X	3	100%
	D					0%
E3	A					0%
	B					0%
	C	X			1	33%
	D		X	X	2	66%

E4	A					0%
	B					0%
	C	X	X	X	3	100%
	D					0%
E5	A					0%
	B					0%
	C	X		X	2	66%
	D		X		1	33%
F1	A					0%
	B	X			1	33%
	C			X	1	33%
	D		X		1	33%
F2	A					0%
	B			X	1	33%
	C	X	X		2	66%
	D					0%
F3	A					0%
	B	X	X	X	3	100%
	C					0%
	D					0%
G1	A					0%
	B					0%
	C	X	X	X	3	100%
	D					0%
G2	A					0%
	B					0%
	C					0%
	D	X	X	X	3	100%
G3	A					0%
	B					0%
	C	X	X	X	3	100%
	D					0%
G4	A					0%
	B					0%
	C					0%
	D	X	X	X	3	100%
G5	A					0%
	B					0%

	C					0%
	D	X	X	X	3	100%
H1	A					0%
	B					0%
	C	X	X	X	3	100%
	D					0%
H2	A			X	1	33%
	B					0%
	C					0%
	D	X	X		2	66%
H3	A					0%
	B			X	1	33%
	C					0%
	D	X	X		2	66%
H4	A			X	1	33%
	B					0%
	C					0%
	D	X	X		2	66%
H5	A					0%
	B			X	1	33%
	C					0%
	D	X	X		2	66%
I1	A					0%
	B			X	1	33%
	C	X	X		2	66%
	D					0%
I2	A					0%
	B					0%
	C			X	1	33%
	D	X	X		2	66%
I3	A			X	1	33%
	B					0%
	C	X	X		2	66%
	D					0%
I4	A			X	1	33%
	B					0%
	C	X	X		2	66%
	D					0%

I5	A			X	1	33%
	B					0%
	C					0%
	D	X	X		2	66%

2.2.2. La légende du tableau

Les items A, B, C, D correspondent à l'ordre de récurrence d'un critère en classe. A correspond à l'ordre de récurrence le moins fréquent (jamais), D correspond à la fréquence d'apparition la plus élevée (toujours).

Ces mêmes items sont aussi classés selon un ordre allant de négatif à positif. C'est-à-dire qu'une fréquence d'apparition élevée de l'item A dans un des critères d'évaluation indique des pratiques moins bonnes que s'il y avait une fréquence élevée du critère D.

A : n'apparaît jamais.....très négatif

B : apparaît rarement.....négatif

C : apparaît souvent...bon

D : apparaît toujours.....très bon

2.2.2.3. Analyse des résultats des observations

Item	Nombre	Pourcentage
A	6	5.94%
B	17	16.83%
C	39	38.61%
D	37	36.63%

Au cours de nos observations, nous avons insisté pour relever tous les critères pouvant avoir une relation avec notre thématique, c'est-à-dire les méthodes et stratégies de l'enseignement/apprentissage de l'expression orale en classe de FLE chez les 4^{ème} AM. Les items de la grille (A, B, C, D) montrent le taux d'apparition de comportements, qui selon la fréquence de leur apparition attestent de bonnes conduites en classe.

Nous permettons de dire que l'enseignement de l'oral dépend des capacités et performances des enseignants, chaque enseignant peu adopté plusieurs méthodes en les variant selon les besoins, lacunes et le niveau de ses apprenant. Effectivement, Les enseignants ont fait recours à des supports différents, entre images, documents sonores et le manuel. Cela induit que la méthode préconisée par la tutelle n'est pas toujours suivie et que l'enseignant peu adopté d'autre stratégies et méthodes afin de répondre aux besoins de ses apprenants. En récapitulant les résultats de notre observation, 77% des résultats sont positifs : les enseignants varient leur stratégie et les supports, l'intonation et le rythme pour assurer que les élèves comprennent la consigne et puis ils arrivent à mieux s'exprimer oralement.

Ajoutons à cela la stimulation des apprenants qui les rend plus motivés, en plus de la correction et l'auto- correction qui sont des facteurs qui aide les apprenants à améliorer leurs performances à l'expression orale.

33% des résultats sont négatives, et cela est dû à l'expérience et la compétence de l'enseignant, son comportement, sa manière de gérer son cours, la préparation et sa compétence à l'oral. L'enseignant lorsqu'il domine la parole et interrompe à chaque fois l'apprenant en lui faisant des remarques négatives sans qu'il maîtrise lui-même l'orale va bloquer ses élèves et devient l'un des facteurs, à côté de la timidité, les lacunes langagières et le faible bagage lexical, défavorisent la prise de parole chez les apprenants.

2.2.2.4. Synthèse des observations

Les notes et les grilles d'observation récoltées lors de nos différentes visites en classe de 4^{ème} année moyenne démontrent clairement qu'il existe des points de faiblesse dans les pratiques enseignantes de la production orale au sein du cycle moyen algérien

En effet, prise dans sa globalité, la grille d'observation démontre qu'il y a un mauvais rapport temps à élève lors de la séance. Les leçons sont caractérisées par une domination des productions orales des enseignants, toujours orientée vers l'accomplissement du projet de compréhension.

En contrepartie, les apprenants manifestent généralement une bonne attention et une bonne disposition à l'apprentissage. Cependant, nous avons remarqué que lors de toutes les visites, il existait toujours une élite d'apprenants avec laquelle interagissait l'enseignant. Faisant place à l'installation d'une minorité silencieuse qui se satisfaisait d'observer sans réellement prendre part aux interactions. Nous avons en particulier noté une absence de prise en charge de ses derniers par les enseignants, sans doute afin de ne pas perdre du temps à les solliciter et risquer de perdre l'attention des autres apprenants.

Pour conclure la partie méthodologique nous a permis de vérifier et de confirmer nos hypothèses de départ en appliquant les concepts vu dans la partie théorique dans le questionnaire et l'observation de classe.

CONCLUSION

Durant notre travail de recherche, nous avons essayé de mettre l'accent sur les différentes méthodes et stratégies utilisés dans l'enseignement apprentissage de l'oral en FLE chez les apprenants de 4^{ème} AM. Dans l'objectif d'améliorer la prise de parole et l'expression à l'oral chez les apprenants.

Pour cela, nous avons consacré notre premier chapitre à l'enseignement de l'expression orale, nous avons défini la compétence communicative puis la compréhension et l'expression orales. Dans le quatrième point, nous avons vu différentes caractéristiques de l'expression orale et ses types en détaillant les activités exploitées à l'oral et les modalités d'évaluation de cette aptitude.

Dans le deuxième chapitre, nous avons évoqué l'enseignement/apprentissage de l'expression orale dans les méthodologies : de la méthode traditionnelle à l'approche éclectique. Dans la deuxième étape, nous nous sommes intéressés aux différentes stratégies de l'enseignement/apprentissage de l'expression orale.

Tous ces points évoqués précédemment s'inscrivent dans le cadre théorique qui constitue la première partie de notre recherche.

Dans la deuxième partie, qui est méthodologique, et par le billet de l'exploitation méthodologique et l'interprétation des résultats. A travers l'analyse de l'observation de classe au CEM Bouhani (classe de 4^{ème} AM2) dans la commune de Arib et au CEM EL Khawarizmi (4AM4) qui se situe à El Mkhatria dans la wilaya d'Ain Defla, et l'analyse des résultats obtenus du questionnaire, nous arrivons à dire que l'utilisation de plusieurs méthodes dans l'enseignement de l'expression orale et la variation des supports exploités facilite la prise de parole des apprenants. Effectivement, la variété des supports favorise la prise de parole puisqu'ils sont un élément de motivation.

Nous pouvons dire que nos hypothèses qui sont les suivantes, rappelons –le :

- Les enseignants utilisent plusieurs méthodes pour enseigner l'expression orale.
- Les obstacles pédagogiques (surcharge, activités démotivantes, durée des séances) sont des facteurs défavorables pour la prise de paroles en classe.

Ont été confirmées. La première à travers le questionnaire destiné aux enseignants de la 4^{ème} AM, car, en effet, ils utilisent plusieurs méthodologies dans leurs cours de l'expression orale en FLE, selon les besoins et le niveau de leurs apprenants. Donc les enseignants emploient même de façon inconsciente l'approche éclectique dans leur cours d'expression orale, et cela de façon qui dépend du cours et de son contenu, du niveau des apprenants et de leurs besoins, de leurs lacunes et des difficultés langagières.

Quant à la deuxième hypothèse, elle a été confirmée à travers l'observation de la classe. Nous avons remarqué pendant le cours d'expression orale auquel nous avons assisté que la surcharge de la classe n'a pas permis de donner la parole à tous les apprenants, bien au contraire, le nombre des élèves qui ont pu s'exprimer ne dépasse pas quelques éléments. Ajoutons à cela les difficultés d'ordre psychologique notamment la timidité.

Nous signalons aussi que, dans quelques établissements, la séance d'expression orale peut être annulée en faveur de la compréhension de l'oral et dans d'autres cas les deux séances sont présentées dans une heure en donnant la priorité à la compréhension de l'écrit.

Le temps consacré à la séance de l'expression orale reste très insuffisant malgré l'apport de l'approche éclectique. Donc nous recommandons que cette séance soit prise en considération en lui consacrant réellement des séances séparées de la compréhension de l'oral.

Une autre recommandation qui consiste en la mise en valeur de l'expression orale avec une introduction de l'évaluation de l'expression de l'oral dans les examens proposés aux apprenants pour que cette aptitude soit prise plus au sérieux par les élèves et aussi par les enseignants.

Dernièrement, les exigences de la tutelle de l'utilisation d'une seule méthodologie d'enseignement / apprentissage.

En conclusion, nous pouvons dire que l'éclectisme actuel a un impact positif sur la prise de parole des apprenants en classe. Il procure des éléments motivants pour les apprenants et c'est ce qui les encourage à mieux s'exprimer.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- BOISSINOT, Alain (1992). *Les textes argumentatifs*. Toulouse, CRDP
- 2-CICUREL, Francine (1991). « L'identité discursive d'un apprenant en langue ». In *Colette Russie, Henriette Stoffel et Daniel Véronique : Interactions en langue étrangère*. Aix-en-Provence (France), Publications de l'université de Provence20-« ABASTADO, Claude (1980). *Messages de médias*. Paris, CEDIC ».
- 3- Cuq.Jean.Pierre & Gruca. Isabelle. (2003). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Groupe Horizon, France.
- 4- FLØISTAD, Guttorm (2006). "Language, Meaning, Interpretation". Volume 2 de *Philosophical Problem Today*. USA, Springer Science & Business Media.
- 5- GHODBANE, Toumi, *Esquisse de pédagogie par objectifs*, Batna, Dar El Ouloum.
- 6- LABELLE, Jacques & ECLÈRE, Christian (1995). *Lexiques-Grammaires comparés en français*. Amsterdam, John Benjamins
- 7 - LAFARGE, Françoise (1996). *L'explication de texte à l'oral*. Paris, Éditions Nathan.
- 8 - LAFONTAINE, Lionel (2005). « La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignements au secondaire », *nouveau cahier de la recherche en éducation*, Faculté d'éducation, université de Sherbrooke.
- 9- MC INERNY, Dennis (2005). *La logique facile : réfléchir, argumenter, convaincre*. Paris, éditions Eyrolles
- 10- PALLASCIO, Richard & LAFORTUNE, Louise (2000). *Pour une pensée réflexive en éducation*. Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- 11- PUREN, Christian (a) (1988), *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan-CLE International, Coll. DLE.

12-PUREN Christian(b) (1993), *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes : essai sur l'éclectisme*, 2ème édition, CREDIF-DIDIER, coll.

13- PUREN, Christian(c). (1998), « Éclectisme et complexité en didactique scolaire des langues étrangères », in *Les cahiers pédagogiques* ; n°360, janvier.

14- VANOYE, Francis (1990). *Expression, Communication*, Paris : Armand Colin.

DICTIONNAIRE :

CUQ, J-P. (2003), *Dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde*. Paris, Ed. Clé International.

ROBERT, J-P (2000), *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Paris, éditions Ophrys.

Les articles scientifiques :

Manolescu Camelia (2013), l'expression orale en milieu universitaire, *Synergies*, n°8, Roumanie, p109-121

THESES ET MEMOIRES :

- 1- Hares BESHIR(2017). Développer les sous-habiletés d'expression orale en FLE par les programmes de (réflexion Thinking curriculum). Thèse de doctorat publiée, université de Sorbonne –nouvelle. Paris.
- 2- HADJAR A.S (2014/2015), L'enseignement apprentissage de l'expression orale, exemple des apprenants de la 5AP, mémoire de magister, université d'Oran 2.
- 3- YUCEF BOUDINA, M. (2004). L'enseignement-apprentissage de la production orale en FLE enjeux et stratégies d'une pédagogie spécifique ? -Etat des lieux du contexte universitaire-. Thèse de magister publiée, université Kasdi MERBAH. Ouargla.
- 4- BENMALEM, Hamza (septembre 2017), *L'enseignement de l'expression orale en classe de français langue étrangère au cycle primaire en Algérie : cas de la 5ème*

année primaire. Mémoire de master 2, sciences du langage/didactique. Directeur de recherche : M. Samir HACHADI. Université LOUNICI Ali, Blida II.

SITOGHRAPHIE :

1- <http://www.ac-créteil.fr>, consulté le 05 mai 2018.

2- <http://www.lb.vefer.org>, consulté le 22 avril 2018.

ANNEXES

Annexe 1 : questionnaire remplis par les enseignants

A/Identification

Wilaya d'Ain Defla établissement : *Kennida Mekhalda*
à *Bourached*.

1/ indiquer votre ;

-Sexe :

A/Féminine

B/ Masculin

-Age :

A/22-32 ans

B/33-42 ans

C/43-52 ans

D/Plus de 52 ans

-D'année votre expérience est de :

A/ 0 de 5 ans

C/B/Entre 5 et 10 ans

D/Entre 10 ans et 20 ans

E/Plus de 20 ans

A/ Oui

B/ No

C/ Si c'est oui, laquelle

7/ les sujet traités pendant la séance de l'Expression Orale sont i-ils ?

A/ Issus du manuel scolaire

B/ Issus de proposition personnelle

8/ soit il motivant ?

A/Oui

B/Non

C/ justifier

9/ de Quelles sont les natures de difficultés rencontrés par vos apprenants lorsque d'une séance de l'Expression Orale ?

A/ prononciation

B/ rythme

C/ l'intonation

D/ l'lésion

E/ la liaison

D/Autres réponses

Timidité - peur

10/ Quelles stratégies adoptez-vous pour vos apprenants surmonte ces difficultés ?

*- à mimer
à mimer la classe pendant cette séance*

la création de activités ludiques

11/ selon vous, quel est le meilleur moyen pour évaluer l'apprentissage de l'expression orale de vos apprenant ?

A/ Débats

B/ Exposé oral

C/ Simulation

D/ Autres réponses

Débat

B/Questionnaire

1/ Est-ce que l'enseignement du Français Langue Etrangère au Cycle Moyenne est centré sur ?

A/ L'oral

B/ L'écrit

2/ Combien de séances sont consacrés à l'expression orale ?

A/ Dans la séquence 1

B/ Dans le projet 2

3/ Est-ce que vous pensez que le temps consacré à l'enseignement/Apprentissage de l'oral est suffisant ?

A/ oui

B/ non

4/ Quelles sont les supports pédagogiques que vous utilisez pour l'activité de l'Expression Orale ?

A/ vidéo audio-visuel

B/ documente audio

C/Image

5/ Est-ce que ces supports à la fois favorisent l'Expression Orale de vos apprenants ?

A/ Oui

B/ Non

Justifier

..... perturbe la réflexion pendant le co

6/ Adoptez-vous une méthode précise dans l'enseignement de l'expression orale ?

Annexe 2 : Programme de français de la 4^{ème} année moyenne

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
COMMISSION NATIONALE DES PROGRAMMES
GROUPE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS**

**PROGRAMME DE FRANÇAIS
4^e Année Moyenne**

Novembre 2012

SOMMAIRE

1-Finalités de l'enseignement du français dans le cycle fondamental

- 1.1 - Profil global de l'enseignement fondamental
- 1.2 - Objectifs de l'enseignement du français dans le cycle moyen

2- Profil de sortie du cycle moyen

- 2.1 - Les valeurs
- 2.2 - Les compétences transversales
- 2.3 - Les compétences disciplinaires
 - 2.3.1 - Les compétences globales du cycle moyen par palier
 - 2.3.2 - Profil d'entrée de la 4^eAM
 - 2.3.3 - Profil de sortie de la 4^eAM
 - 2.3.4 - Les compétences disciplinaires de la 4^eAM

3- Contenus

- 3.1 - Les savoirs ressources
- 3.2 - Les situations d'apprentissage
- 3.3 - Compétences/ contenus/ activités

4 - L'évaluation

5- Thèmes et supports

- 5.1 - Les thèmes
- 5.2 - Les supports

6- Propositions de projets

<p>Au terme du cycle primaire, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, à partir de supports sonores et visuels, l'élève est capable de communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires et de la vie courante où il est appelé à comprendre/ produire des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole appris.</p>	<p>Au terme du cycle moyen, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre/ produire des textes oraux et écrits relevant de l'explicatif, du prescriptif, du narratif et de l'argumentatif et ce, en adéquation avec la situation de communication.</p>
--	--

1.2 – Objectifs de l'enseignement du français dans le cycle moyen

Les objectifs de l'enseignement du français, durant les quatre années du cycle moyen et sur les trois paliers, sont :

1^{er} PALIER : 1^e AM <i>Homogénéisation et Adaptation</i>	2^{ème} PALIER: 2^e AM-3^eAM <i>Renforcement et Approfondissement</i>	3^{ème} PALIER : 4^e AM <i>Approfondissement et Orientation</i>
<ul style="list-style-type: none"> - homogénéiser le niveau des connaissances acquises au primaire, à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits relevant essentiellement de l'explicatif et du prescriptif. - adapter le comportement des élèves à une nouvelle organisation, celle du collège (plusieurs professeurs, plusieurs disciplines), par le développement de méthodes de travail efficaces. 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer les compétences disciplinaires et méthodologiques installées pour faire face à des situations de communication variées, à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits relevant essentiellement du narratif. - approfondir les apprentissages par la maîtrise des concepts clés relevant du narratif. 	<ul style="list-style-type: none"> - consolider les compétences installées durant les deux précédents paliers à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits plus complexes relevant essentiellement de l'argumentatif. - mettre en œuvre la compétence globale du cycle pour résoudre des situations problèmes scolaires ou extra scolaires.

2- Profil de sortie du cycle moyen

Les valeurs, les compétences transversales et les compétences disciplinaires sélectionnées contribuent à la constitution du profil de sortie de l'élève du cycle moyen.

2.1. Les valeurs

Toute éducation a pour vocation de transmettre les valeurs qu'une société s'est choisies ;

- des **valeurs communes** à tous ses membres : valeurs politiques et sociales, culturelles et

spirituelles, dont l'objectif est de consolider l'unité nationale.

- des **valeurs plus spécifiquement individuelles** : valeurs affectives et morales, valeurs esthétiques, valeurs intellectuelles, valeurs humaines ouvrant sur l'universel.

spirituelles, dont l'objectif est de consolider l'unité nationale.

- des **valeurs plus spécifiquement individuelles** : valeurs affectives et morales, valeurs esthétiques, valeurs intellectuelles, valeurs humaines ouvrant sur l'universel.

Le choix de ces valeurs constitue une source première pour l'orientation du système éducatif et pour ses finalités. Leur mise en œuvre détermine la nature du curriculum, le choix des contenus et des méthodes d'apprentissage.

L'enseignement du français, à l'instar de celui des autres disciplines, se doit de prendre en charge ces valeurs en vue de contribuer à la formation saine et équilibrée de l'élève, futur citoyen.

LES VALEURS	L'Identité : L'élève a conscience des éléments qui composent son identité algérienne (l'Islamité, l'Arabité et l'Amazighité).
	La Conscience nationale : Au-delà de l'étendue géographique du pays et de la diversité de sa population, l'élève a conscience de ce qui fait l'unité nationale, à savoir une histoire, une culture, des valeurs partagées, une communauté de destin, des symboles...
	La Citoyenneté : L'élève est capable de délimiter en toute objectivité ce qui relève des droits et ce qui relève des devoirs en tant que futur citoyen et de mettre en pratique cette pondération dans ses rapports avec les autres. (cf. Constitution algérienne).
	L'Ouverture sur le monde : Tout en ayant conscience de son identité, socle de sa personnalité, l'élève est capable de prendre de l'intérêt à connaître les autres civilisations, de percevoir les ressemblances et les différences entre les cultures pour s'ouvrir sur les civilisations du monde et respecter l'altérité.

2.2. Les compétences transversales

Dans le cadre des finalités de l'éducation définies dans le chapitre I, article 2 de la Loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04 du 23 janvier 2008), l'école algérienne a pour missions :

- d'« **assurer aux élèves l'acquisition de connaissances dans les différents champs disciplinaires et la maîtrise des outils intellectuels et méthodologiques de la connaissance facilitant les apprentissages et préparant à la vie active** »,
- de « **doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements** ». Chapitre II, article 4.

Ainsi, l'élève sera amené à acquérir des compétences disciplinaires mais aussi à développer des compétences à travers l'ensemble des disciplines. Ces compétences transversales se développent durant toute la scolarité, dans le cadre du réinvestissement et du transfert, à travers les différentes activités en relation avec les projets. Les compétences transversales appartiennent à quatre ordres :

SALES	Ordre intellectuel L'élève est capable de : - résoudre des situations problèmes ; - rechercher seul l'information utile pour résoudre le problème auquel il est confronté ; - donner son point de vue, émettre un jugement argumenté ; - s'auto évaluer pour améliorer son travail.
	Ordre méthodologique L'élève est capable de : - prendre des notes et de les organiser, - utiliser des usuels : encyclopédies, dictionnaires, grammaires, ... ; - concevoir, réaliser et présenter un projet individuel ;

LES COMPETENCES TRANSVERSALES	<p>Ordre intellectuel L'élève est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résoudre des situations problèmes ; - rechercher seul l'information utile pour résoudre le problème auquel il est confronté ; - donner son point de vue, émettre un jugement argumenté ; - s'auto évaluer pour améliorer son travail.
	<p>Ordre méthodologique L'élève est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre des notes et de les organiser, - utiliser des usuels : encyclopédies, dictionnaires, grammaires, ... ; - concevoir, réaliser et présenter un projet individuel ; - analyser et synthétiser de l'information et en rendre compte sous une forme résumée oralement ou par écrit ; - développer des démarches de résolution de problèmes ; - exploiter les TICE dans son travail scolaire et extra scolaire.
	<p>Ordre de la communication L'élève est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communiquer de façon intelligible, claire, précise et appropriée ; - utiliser les ressources de la communication.
	<p>Ordre personnel et social L'élève est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interagir positivement en affirmant sa personnalité mais aussi en respectant l'avis des autres ; - s'intégrer à un travail d'équipe, un projet mutualisé, en fonction des ressources dont il dispose ; - manifester de l'intérêt pour les lieux culturels : bibliothèques, salon du livre, médiathèques, etc. ; - manifester un effort soutenu et de la persévérance dans les tâches dans lesquelles il s'engage ; - s'auto-évaluer et accepter l'évaluation du groupe ; - manifester sa créativité par des moyens linguistiques et non linguistiques.

2.3- Les compétences disciplinaires

2.3.1- Les compétences globales du cycle moyen par palier

Compétence globale du cycle moyen
Au terme du cycle moyen, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre/produire des textes oraux et écrits relevant de l'explicatif, du prescriptif, du narratif et de l'argumentatif et ce, en adéquation avec la situation de communication.
Compétence globale par palier du cycle moyen

<p>Au terme du 1^{er} palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre / produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant de l'explicatif et du prescriptif.</p>	<p>Au terme du 2^{ème} palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre / produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant du narratif.</p>	<p>Au terme du 3^{ème} palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre / produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant de l'argumentatif.</p>
---	--	--

<p>Au terme du 1^{er} palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre / produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant de l'explicatif et du prescriptif.</p>	<p>Au terme du 2^{ème} palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre / produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant du narratif.</p>	<p>Au terme du 3^{ème} palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre / produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant de l'argumentatif.</p>
---	--	--

Rappel: La description n'est pas retenue comme type de texte à étudier mais elle est prise en charge durant les quatre années du cycle au service des autres types de textes.

2.3.2- Profil d'entrée en 4^eAM

La typologie de textes structure les programmes de français dans le cycle moyen et offre un cadre pertinent pour asseoir les apprentissages linguistiques.

Ainsi, l'élève entrant en 4^e AM est capable de :

A l'oral /compréhension :

- se positionner en tant qu'auditeur,
- analyser un récit pour retrouver ses composantes.

A l'oral /production :

- restituer l'essentiel d'une histoire écoutée,
- reformuler pour lever les obstacles à la communication,
- résumer une histoire écoutée,
- produire un récit cohérent et compréhensible.

A l'écrit/compréhension :

- analyser un récit pour en construire le sens,
- différencier les genres de récits,
- prendre des notes et les organiser,
- lire à haute voix un texte narratif devant un public.

A l'écrit/production :

- résumer un récit,
- se positionner en tant que scripteur,
- structurer un récit,
- produire un récit.

2.3.3 - Profil de sortie de la 4^eAM

L'élève est capable de,

A l'oral /compréhension :

- se positionner en tant qu'auditeur,

- retrouver les caractéristiques d'un texte argumentatif.

A l'oral /production :

- restituer l'essentiel d'un argumentaire écouté,
- analyser l'argumentation d'un locuteur (la thèse, les arguments,...)
- synthétiser l'argumentation d'un locuteur ;
- interagir en affirmant sa personnalité,
- défendre son point de vue en respectant l'avis des autres ;
- produire une argumentation basée sur deux ou trois arguments personnels.

A l'écrit/compréhension :

- analyser un texte argumentatif (retrouver le point de vue de l'auteur, des protagonistes).

- retrouver les caractéristiques d'un texte argumentatif.

A l'oral /production :

- restituer l'essentiel d'un argumentaire écouté,
- analyser l'argumentation d'un locuteur (la thèse, les arguments,...)
- synthétiser l'argumentation d'un locuteur ;
- interagir en affirmant sa personnalité,
- défendre son point de vue en respectant l'avis des autres ;
- produire une argumentation basée sur deux ou trois arguments personnels.

A l'écrit/compréhension :

- analyser un texte argumentatif (retrouver le point de vue de l'auteur, des protagonistes, retrouver les arguments,...) ;
- dégager la fonction du texte argumentatif ;
- prendre des notes et les organiser ;
- lire de façon expressive un texte argumentatif.

A l'écrit/production :

- résumer un texte argumentatif ;
- produire un texte argumentatif structuré pour défendre un point de vue.

Au terme du cycle moyen, l'élève, placé dans des situations de communication complexes, doit être capable de comprendre/ produire des textes oraux et des textes écrits de types **explicatif**, **prescriptif**, **narratif** et **argumentatif**. Il doit aussi être en mesure de reconnaître et de produire des passages **descriptifs** intégrés aux différents types de textes.

2.3.4- Les compétences disciplinaires de la 4^e AM

Compétence globale de la 4 ^e AM			
À la fin de la 4 ^e AM, l'élève est capable de comprendre / produire, oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes argumentatifs .			
Domaines	Compétences terminales	Composantes de la compétence	Objectifs d'enseignement/apprentissage
Oral : écouter/parler	CT.1 Comprendre/ produire oralement des textes argumentatifs.	Se positionner en tant qu'auditeur.	- Identifier les paramètres de la situation de la communication : (lieu, époque, locuteur (s) ou interlocuteurs,..). - Identifier le thème et la problématique. - Repérer les éléments prosodiques et para verbaux pertinents.
		Analyser un texte argumentatif.	- Identifier le point de vue du locuteur (la thèse). - Retrouver les arguments qui appuient la position du locuteur. - Retrouver les exemples qui illustrent les arguments. - Retrouver l'organisation d'un texte argumentatif.

	Résumer un texte argumentatif.	- Restituer la thèse développée. - Distinguer les arguments de leurs illustrations. - Restituer les arguments en respectant l'ordre de présentation.
	Prendre sa place dans un échange à deux ou à plusieurs interlocuteurs.	- Reformuler le point de vue d'un locuteur pour assurer la compréhension de sa thèse. - Soutenir le point de vue d'un locuteur en présentant d'autres arguments. - Développer des arguments pour défendre son

		Résumer un texte argumentatif.	<ul style="list-style-type: none"> - Restituer la thèse développée. - Distinguer les arguments de leurs illustrations. - Restituer les arguments en respectant l'ordre de présentation.
		Prendre sa place dans un échange à deux ou à plusieurs interlocuteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Reformuler le point de vue d'un locuteur pour assurer la compréhension de sa thèse. - Soutenir le point de vue d'un locuteur en présentant d'autres arguments. - Développer des arguments pour défendre son propre point de vue.
		Elaborer un texte argumentatif cohérent et compréhensible.	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer son point de vue sur un problème posé. - Présenter des arguments par ordre d'importance pour soutenir son point de vue. - Illustrer les arguments par des exemples.
Ecrit : Lire	CT2 : Comprendre des textes argumentatifs.	Analyser un texte argumentatif.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les paramètres de la situation de communication. - Identifier le point de vue de l'auteur de la thèse. - Différencier les arguments des exemples. - Expliquer l'ordre de présentation des arguments.
		Dégager la fonction du texte.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les indices linguistiques d'une argumentation. - Repérer les marques de modalisation. - Identifier l'intention de l'auteur du texte. - Lire de manière expressive un texte argumentatif.
Ecrit : Ecrire	C.T.3 Produire un texte argumentatif pour défendre un point de vue.	Résumer un texte argumentatif.	<ul style="list-style-type: none"> - Reformuler le point de vue de l'auteur (la thèse). - Différencier les arguments des exemples. - Reformuler les arguments présentés.
		Elaborer un texte argumentatif structuré.	<ul style="list-style-type: none"> - Formuler une opinion, une prise de position. - Appuyer, par trois arguments, une prise de position sur une question (problématique donnée). - Illustrer les arguments développés. - Organiser son argumentation selon un plan inventaire. - Améliorer sa production à partir d'une grille d'évaluation.

3- Contenus

3.1- Les savoirs ressources

Le texte argumentatif est le type de texte qui défend une opinion, un point de vue, une thèse sur une question relative à un des différents domaines d'expérience.

L'argumentation suppose une situation de communication, d'échange où l'émetteur essaie de convaincre le récepteur : **l'argumentaire**.

Pour convaincre le destinataire (auditeur, lecteur, spectateur,...) et l'amener à partager son point de vue, **l'argumentateur** utilise des arguments développés dans un **argumentaire**.

Chaque argument est souvent soutenu ou illustré par un ou plusieurs exemples d'ordre

3- Contenus

3.1- Les savoirs ressources

Le texte argumentatif est le type de texte qui défend une opinion, un point de vue, une thèse sur une question relative à un des différents domaines d'expérience.

L'argumentation suppose une situation de communication, d'échange où l'émetteur essaie de convaincre le récepteur : **l'argumentaire**.

Pour convaincre le destinataire (auditeur, lecteur, spectateur,...) et l'amener à partager son point de vue, **l'argumentateur** utilise des arguments développés dans un **argumentaire**.

Chaque argument est souvent soutenu ou illustré par un ou plusieurs exemples d'ordre narratif, descriptif ou explicatif.

Généralement, l'argumentateur, pour mieux défendre son point de vue, choisit ses arguments, les organise et les présente selon le degré d'importance qu'il leur accorde.

Les situations d'apprentissage et les différents types d'activités proposées aux élèves permettent l'acquisition des ressources nécessaires à la compréhension et à la production de textes argumentatifs. Ces ressources relèvent de deux niveaux :

- *le niveau textuel* qui permet d'aborder les caractéristiques du texte argumentatif et son organisation ;
- *le niveau phrastique* qui présente les outils linguistiques à acquérir pour les mobiliser en fonction du texte à comprendre ou à produire.

3.2- Les situations d'apprentissage

Les enseignants(es) susciteront la mobilisation des compétences dans des situations variées et favoriseront les interactions entre les élèves par la mise en place de situations problèmes.

«La situation-problème est une situation d'apprentissage signifiante et concrète. Elle a un lien avec la réalité de l'élève, l'interpellant en faisant naître chez lui un questionnement. Sa pratique, fondée sur l'activité, donne l'occasion à l'élève d'expliquer sa démarche, d'explicitar sa pensée et de justifier ses choix pour répondre aux questions posées ou au problème à résoudre.» cf. Guide Méthodologique d'Elaboration des Programmes, juin 2009.

Dans une logique de construction de compétences, il s'agit de proposer aux élèves des situations qui leur permettent d'agir pour développer leur savoir-faire.

Les situations proposées doivent être significatives pour que les élèves, suffisamment motivés, puissent trouver un sens à leur apprentissage et s'y impliquer pleinement.

Dans le tableau suivant, il est donné quelques exemples de situations d'apprentissage à l'oral comme à l'écrit en rapport avec les compétences terminales à développer.

Domaines	COMPETENCES TERMINALES	EXEMPLES DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE
Programme de Français	4 ^e AM	Page 10

: écouter/parler	<p>CT.1</p> <p>Comprendre/ produire oralement des textes argumentatifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves sont mis en situation d'écoute de textes sonores, de différents types (narratif, explicatif, descriptif, argumentatif) pour sélectionner les textes argumentatifs. - Les élèves sont mis en situation d'écoute d'une argumentation pour dégager le point de vue de l'auteur et les arguments qui soutiennent son point de vue. - L'enseignant(e) place les élèves, par groupes, en situation d'écoute d'un texte argumentatif et leur demande de le résumer. - Les élèves prennent position devant un problème posé en justifiant leur point de vue par des arguments. - Les élèves sont mis en situation d'appuyer des arguments par
------------------	--	--

Oral : écouter/parler	CT.1 Comprendre/ produire oralement des textes argumentatifs.	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves sont mis en situation d'écoute de textes sonores, de différents types (narratif, explicatif, descriptif, argumentatif) pour sélectionner les textes argumentatifs. - Les élèves sont mis en situation d'écoute d'une argumentation pour dégager le point de vue de l'auteur et les arguments qui soutiennent son point de vue. - L'enseignant(e) place les élèves, par groupes, en situation d'écoute d'un texte argumentatif et leur demande de le résumer. - Les élèves prennent position devant un problème posé en justifiant leur point de vue par des arguments. - Les élèves sont mis en situation d'appuyer des arguments par des exemples, des explications, des proverbes... - Les élèves produisent individuellement un court énoncé argumentatif dans lequel les arguments sont présentés par ordre d'importance. - Les élèves sont amenés à traduire une image en énoncé argumentatif pour plaider une cause. <p>-...</p>
Ecrit : Lire	C.T.2 Comprendre des textes argumentatifs.	<ul style="list-style-type: none"> - L'enseignant(e) place les élèves en situation individuelle de tri de textes pour sélectionner les textes argumentatifs. - Les élèves participent, par groupes, à la reconstitution de textes argumentatifs présentés en textes puzzles, à partir d'indices. - Les élèves sont mis collectivement, en situation de relier des arguments donnés dans le désordre ainsi que des exemples avec deux thèses opposées sur un problème d'actualité. <p>-...</p>

: Ecrire	C.T.3 Produire un texte argumentatif pour défendre un point de vue.	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves sont amenés à compléter, individuellement, les répliques d'un dialogue à l'aide d'arguments donnés dans le désordre. - L'enseignant(e) met les élèves en situation de produire, en groupe, un texte argumentatif à insérer dans un récit. - L'enseignant(e) place les élèves, par groupes, en situation de lecture d'un texte argumentatif et leur demande de le résumer. - L'enseignant(e) met les élèves en situation de produire un texte défendant leur point de vue en s'appuyant sur des ressources
----------	--	---

Ecrit : Ecrire	<p>C.T.3</p> <p>Produire un texte argumentatif pour défendre un point de vue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves sont amenés à compléter, individuellement, les répliques d'un dialogue à l'aide d'arguments donnés dans le désordre. - L'enseignant(e) met les élèves en situation de produire, en groupe, un texte argumentatif à insérer dans un récit. - L'enseignant(e) place les élèves, par groupes, en situation de lecture d'un texte argumentatif et leur demande de le résumer. - L'enseignant(e) met les élèves en situation de produire un texte défendant leur point de vue en s'appuyant sur des ressources données : un lexique (articulateurs, verbes d'opinions, une grammaire). - Les élèves sont mis en situation de production d'un texte argumentatif pour résoudre un problème posé, en exploitant des documents donnés. -...
----------------	---	---

Différentes activités s'exerceront alors sur les différents objets d'apprentissage, à l'oral comme à l'écrit, en groupe classe, en groupe restreint ou individuellement.

3.3- Compétences/ contenus/ activités

Compétences terminales	Contenus		Exemples d'activités
<p>C. T. 1 :</p> <p>Comprendre/ produire oralement des textes argumentatifs</p>	<p><i>Au niveau textuel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Syntaxe de l'oral prosodie, schéma intonatif, para verbal. • Communication Argumentateur (l'émetteur) / Argumentataire (le destinataire). Argumentaire : ensemble des arguments choisis par l'argumentateur 	<p><i>Au niveau phrastique</i></p> <p>Grammaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les rapports logiques : <ul style="list-style-type: none"> - la cause, - la conséquence, - l'opposition, - le but. • La complétive. • Les connecteurs : <ul style="list-style-type: none"> - conjonctions de subordination et locutions conjonctives (comme, parce que, puisque, bien 	<p>En réception :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des paramètres de la situation de communication. - Repérage d'un passage argumentatif dans un récit écouté. - Repérage : <ul style="list-style-type: none"> - de la thèse défendue ou réfutée ; - des arguments présentés ; - des exemples qui illustrent les arguments présentés ; - des modalisateurs. - Identification de l'organisation des arguments présentés. -... <p>En production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formulation d'une opinion (thèse) à défendre. - Construction d'arguments à partir d'une opinion (thèse) donnée. - Illustration des arguments par un

	<p>en fonction du destinataire ; classement des arguments.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grammaire de texte 	<p>que, si bien que, pour que ...),</p> <ul style="list-style-type: none"> - conjonctions de coordination : car, or, donc, mais. - prépositions ou locutions prépositives (pour, par, à cause de, grâce à ...), 	<p>ou plusieurs exemples, un proverbe ou une citation...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résumé du point de vue du locuteur. - Justification d'un choix (un comportement, une attitude...). - Reformulation d'une argumentation écoutée, à partir d'une prise de notes. - Résumé d'un texte argumentatif écouté à partir d'un plan. - Interprétation d'une image d'une
--	--	---	--

	<p>en fonction du destinataire ; classement des arguments.</p> <p>• Grammaire de texte</p> <p>- Cohérence / cohésion</p>	<p>que, si bien que, pour que ...),</p> <p>- conjonctions de coordination : car, or, donc, mais.</p> <p>- prépositions ou locutions prépositives (pour, par, à cause de, grâce à ...),</p> <p>- adverbies ou locutions adverbiales (cependant, ainsi, de même ...).</p> <p>• Les modes et leurs valeurs :</p> <p>- l'indicatif,</p> <p>- le subjonctif,</p> <p>- le conditionnel.</p> <p>Conjugaison</p> <p>- Présent du conditionnel,</p>	<p>ou plusieurs exemples, un proverbe ou une citation...</p> <p>- Résumé du point de vue du locuteur.</p> <p>- Justification d'un choix (un comportement, une attitude...).</p> <p>- Reformulation d'une argumentation écoutée, à partir d'une prise de notes.</p> <p>- Résumé d'un texte argumentatif écouté à partir d'un plan.</p> <p>- Interprétation d'une image, d'une affiche, d'une photo.</p> <p>-...</p>
<p>C. T. 2 :</p> <p>Comprendre des textes argumentatifs</p>	<p>- Structure de l'argumentation :</p> <p>Plan par accumulation d'arguments (plan inventaire)</p> <p>- Les modalisateurs (les adjectifs, les adverbes, les figures de styles).</p>	<p>- Identification du point de vue de l'auteur.</p> <p>- Relevé des arguments et de leur organisation.</p> <p>- Identification des exemples.</p> <p>- Repérage des modalisateurs.</p> <p>- Identification des connecteurs logiques.</p> <p>- Repérage du plan de l'argumentation.</p> <p>- Lecture d'un texte argumentatif en mettant en valeur les marques de la modalisation.</p> <p>-...</p>	

<p>C. T. 3 :</p> <p>Produire un texte argumentatif pour défendre un point de vue.</p>	<p>- Les anaphores (termes renvoyant à un mot énoncé précédemment dans le texte).</p> <p>- Les articulateurs du texte : (d'abord, ensuite, enfin) ; (D'une part, d'autre part,</p>	<p>- Présent du subjonctif.</p> <p>• La concordance des temps.</p> <p>Orthographe</p> <p>• Orthographe lexicale : les familles de mots et les mots dérivés</p>	<p>- Complétion d'un texte argumentatif à l'aide de connecteurs logiques donnés.</p> <p>- Complétion d'un texte argumentatif à l'aide de connecteurs logiques à trouver.</p> <p>- Rédaction d'une thèse par rapport à un problème donné.</p> <p>- Rédaction des arguments pour étayer une prise de position.</p> <p>- Complétion d'un texte</p>
--	--	---	---

<p>C. T. 3 :</p> <p>Produire un texte argumentatif pour défendre un point de vue.</p>	<p>- Les anaphores (termes renvoyant à un mot énoncé précédemment dans le texte).</p> <p>- Les articulateurs du texte : (d'abord, ensuite, enfin) ; (D'une part, d'autre part, par ailleurs, enfin)...</p>	<p>- Présent du subjonctif.</p> <p>• La concordance des temps.</p> <p>Orthographe</p> <p>• Orthographe lexicale : les familles de mots et les mots dérivés</p> <p>- les adverbes en «...ment», «...amment».</p> <p>Vocabulaire</p> <p>- Le champ lexical, les mots de la même famille.</p> <p>- Les verbes d'opinion</p> <p>- L'expression de la certitude, de l'incertitude.</p> <p>- L'expression du jugement (la valorisation ou la dévalorisation).</p>	<p>- Complétion d'un texte argumentatif à l'aide de connecteurs logiques donnés.</p> <p>- Complétion d'un texte argumentatif à l'aide de connecteurs logiques à trouver.</p> <p>- Rédaction d'une thèse par rapport à un problème donné.</p> <p>- Rédaction des arguments pour étayer une prise de position.</p> <p>- Complétion d'un texte argumentatif à l'aide d'exemples à trouver.</p> <p>- Rédaction d'une partie d'une argumentation (introduction, développement ou conclusion).</p> <p>- Reformulation d'un texte argumentatif à partir d'une prise de notes.</p> <p>- Sélection d'arguments proposés dans une liste en fonction d'un destinataire précis.</p> <p>- Résumé d'un texte argumentatif.</p> <p>- Rédaction d'un court texte argumentatif à partir d'un thème.</p> <p>- Rédaction d'une lettre pour convaincre (lettre personnelle ou administrative).</p> <p>-...</p>
--	--	---	--

4- L'évaluation

Tout acte d'enseignement/apprentissage doit être accompagné par une évaluation qui peut revêtir différentes formes :

a- **L'évaluation diagnostique** : cette forme d'évaluation a pour objectif de faire émerger les connaissances et les représentations initiales des élèves avant d'entamer une année scolaire ou un nouveau projet.

b- **L'évaluation formative** : est une partie intégrante de l'action pédagogique. Elle porte à la fois sur des connaissances et sur des aspects méthodologiques. Elle doit être régulière, suffisamment variée et multiforme pour prendre en compte l'importance et la diversité des compétences à développer à l'oral et à l'écrit.

L'évaluation formative se pratique avec l'aide de l'enseignant(e) qui doit aider l'élève à **apprendre à apprendre** pour :

Programme de Français - 4^e AM.

Page 14

- mieux se connaître et s'organiser,
- mieux définir ses points forts et ses points faibles,
- se construire des méthodes de travail adaptées à ses possibilités :
 - ✓ intellectuelles (ensemble de savoirs acquis),
 - ✓ méthodologiques (ensemble de savoir-faire développés),
 - ✓ affectives (travailler en groupes ou seul, maîtriser ses émotions...)
 - ✓ communicationnelles (participer à des échanges, être intelligible, être lisible...).

c- **L'évaluation certificative** : cette forme d'évaluation permet aux élèves et à l'enseignant de faire le point sur le degré de développement des compétences. Les compétences s'évaluent à la faveur des situations qui font que chaque élève peut témoigner de ses acquis, permettant ainsi d'établir des bilans individualisés de compétences à partir

- mieux se connaître et s'organiser,
- mieux définir ses points forts et ses points faibles,
- se construire des méthodes de travail adaptées à ses possibilités :
 - ✓ intellectuelles (ensemble de savoirs acquis),
 - ✓ méthodologiques (ensemble de savoir-faire développés),
 - ✓ affectives (travailler en groupes ou seul, maîtriser ses émotions...)
 - ✓ communicationnelles (participer à des échanges, être intelligible, être lisible...).

c- **L'évaluation certificative** : cette forme d'évaluation permet aux élèves et à l'enseignant de faire le point sur le degré de développement des compétences. Les compétences s'évaluent à la faveur des situations qui font que chaque élève peut témoigner de ses acquis, permettant ainsi d'établir des bilans individualisés de compétences, à partir d'appréciations établies par rapport à des critères définis en termes d'indicateurs.

5- Thèmes et supports

5.1- Les thèmes

Toujours dans le souci de privilégier les centres d'intérêt des adolescents et dans un souci de constance et de continuité, il est proposé aux apprenants de 4^e AM des thèmes porteurs de valeurs, à même de contribuer à la construction de leur personnalité et à leur épanouissement.

Les compétences visées ainsi que les apprentissages linguistiques dictent le choix des supports en relation avec les thèmes proposés.

Les textes aborderont des thèmes d'actualité, des sujets d'intérêt général, des sujets relatifs aux préoccupations des adolescents :

- la lutte contre les fléaux sociaux : la délinquance, le tabagisme,... ;
- les droits de l'homme ;
- la citoyenneté, le civisme et le sens de la responsabilité : préservation de sa santé, de l'environnement, des bonnes relations sociales,...;
- la participation au mouvement associatif : de collèges, de quartiers, de villages,... ;
- le sport ;
- l'ouverture sur le monde : les voyages, les TICE, les livres,... ;
- les médias : la télévision, le cinéma, la presse ;
- les métiers et le monde professionnel ;
- les TICE et leur usage : recherche documentaire, réseaux sociaux, ... ;
- la société de consommation : la publicité, le comportement du consommateur.

5.2- Les supports

L'étude du texte argumentatif s'appuiera sur des supports tels que des extraits de textes littéraires (romans, biographies, nouvelles, fables, pièces de théâtre, ...), des articles de journaux, des messages et des affiches publicitaires, des reportages sonore ou/et audiovisuels.

Les textes oraux ou écrits (d'une longueur d'environ 180 mots), à partir de documents authentiques doivent être en relation avec les thèmes retenus et adaptés au niveau des

élèves.

6- Propositions de projets

- Réaliser une campagne de sensibilisation, à l'intention des adolescents, les mettant en garde contre les dangers d'un fléau social.
- A l'occasion de la journée mondiale contre le diabète (14 novembre), organiser une journée « Portes ouvertes » consacrée à la prévention contre cette maladie.
- Sous le thème : « Protégeons nos plages ». élaborer une brochure dans le cadre du

élèves.

6- Propositions de projets

- Réaliser une campagne de sensibilisation, à l'intention des adolescents, les mettant en garde contre les dangers d'un fléau social.
- A l'occasion de la journée mondiale contre le diabète (14 novembre), organiser une journée « Portes ouvertes » consacrée à la prévention contre cette maladie.
- Sous le thème : « Protégeons nos plages », élaborer une brochure dans le cadre du mouvement associatif en faveur de la préservation de l'environnement.
- Réaliser un catalogue touristique mettant en valeur les aspects attractifs de sa région pour inciter les lecteurs à la visiter.
- Réaliser un reportage sonore pour défendre une cause : « Protéger les personnes âgées » afin d'exprimer des valeurs citoyennes.
- Ecrire et monter une pièce de théâtre prônant la non-violence à l'intention d'un public scolaire.
- Réaliser un catalogue (textes et images) destiné à vanter les mérites de certains métiers de l'artisanat pour les sauvegarder.
- Réaliser une exposition (affiche publicitaire, dépliant, prospectus, ...) sur l'intérêt des sports collectifs en milieu scolaire.

...